



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2013

**Les produits ont grimpé de 2 % pour se chiffrer à 3,2 milliards de dollars
et le résultat d'exploitation ajusté a progressé de 4 %.**

**La marge bénéficiaire opérationnelle ajustée du secteur Sans-fil a augmenté et l'élargissement
de la clientèle s'est traduit par 64 000 nouveaux abonnés aux services facturés de Sans-fil,
tandis que le taux d'attrition des abonnés aux services facturés a reculé de 1,23 %.**

**Les produits et la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée du secteur Cable ont augmenté
grâce à la croissance soutenue des services d'accès Internet et de téléphonie par câble.**

**Les produits et le résultat d'exploitation ajusté des secteurs Solutions d'affaires et Media
ont enregistré une croissance accélérée.**

**Les flux de trésorerie avant impôt consolidés ont grimpé de 5 % et le résultat par action dilué ajusté
a progressé de 1 %, reflétant ainsi la croissance du chiffre d'affaires
et l'amélioration soutenue de l'efficacité.**

TORONTO (le 24 octobre 2013) – Rogers Communications Inc., l'une des premières sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels consolidés non audités pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Principaux résultats financiers des activités poursuivies

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Produits opérationnels	3 224 \$	3 176 \$	2	9 463 \$	9 225 \$	3
Après ajustement ¹⁾						
Résultat d'exploitation ¹⁾	1 341	1 288	4	3 826	3 658	5
Résultat net ¹⁾	501	495	1	1 412	1 333	6
Résultat par action dilué ¹⁾	0,97	0,96	1	2,73	2,55	7
Flux de trésorerie disponibles avant impôt ¹⁾	620	589	5	1 765	1 733	2
Bénéfice opérationnel	819	818	–	2 309	2 190	5
Bénéfice net	464	466	–	1 349	1 203	12
Bénéfice dilué par action	0,90	0,90	–	2,60	2,30	13
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 052	1 146	(8)	2 918	2 753	6

¹⁾ Pour en savoir davantage sur la façon dont sont déterminés les montants « après ajustement » et les flux de trésorerie disponibles avant impôt, qui sont des mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

« Au cours du troisième trimestre, nous avons fait grimper nos produits et notre résultat d'exploitation ajusté grâce à une croissance marquée dans nos principales plateformes sans fil et de câble à large bande, a déclaré Nadir Mohamed, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc. En outre, nous avons dégagé une solide marge bénéficiaire, laquelle est en pleine expansion, dans nos secteurs Sans-fil et Cable tout en dynamisant la croissance de nos secteurs Solutions d'affaires et Media. Nous avons également investi massivement dans nos réseaux, les marques de Media et l'infrastructure de nos services tout en offrant une plus grande valeur à nos clients. Bien que l'intensification des activités de réglementation dans le domaine des télécommunications au Canada demeure soutenue, nous portons plus que jamais notre attention sur l'importance d'offrir à nos clients les produits les plus novateurs qui soient, une valeur accrue et le service le plus fiable sur le marché. »

Faits saillants trimestriels

Augmentation des produits

- L'augmentation de 2 % des produits sur une base consolidée traduit une croissance des produits de 4 % dans le secteur Cable, de 8 % dans le secteur Solutions d'affaires et de 12 % dans le secteur Media en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, croissance atténuée en partie par le recul de 2 % des produits du secteur Sans-fil. La baisse observée dans le secteur Sans-fil correspond essentiellement au repli de 1 % qu'ont enregistré les produits tirés des réseaux en raison de la mise en place de forfaits d'itinérance à bas prix et de la modification des prix au cours des dernières années. Mis à part le fléchissement des produits liés aux services d'itinérance pour le trimestre à l'étude par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, les produits du secteur Sans-fil auraient affiché une hausse de 1 % en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent. Le léger ralentissement de la croissance des produits de Cable reflète la perte d'abonnés aux services concurrentiels de câble de base atténuée par la hausse soutenue des services d'accès Internet et de téléphonie résidentielle.
- Les produits tirés des services de transmission des données sans fil ont augmenté de 15 % en regard de l'exercice précédent et représentent désormais 48 % des produits tirés des réseaux de Sans-fil. Sans-fil a procédé à la mise en service et au rehaussement de 574 000 téléphones intelligents, dont environ 38 % étaient destinés à de nouveaux abonnés. Les utilisateurs de téléphones intelligents représentent maintenant 73 % des abonnés aux services facturés de Sans-fil.

Solides marges grâce à des gains d'efficacité soutenus

- Le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé de 4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des gains en efficacité qui se sont traduits par une hausse de 4 % pour Sans-fil, de 5 % pour Cable, de 32 % pour Solutions d'affaires et de 10 % pour Media.
- L'augmentation de 41,6 % de la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée consolidée résulte de fortes marges bénéficiaires opérationnelles ajustées qui ont été de 50,7 % pour Sans-fil et de 48,7 % pour Cable. Le résultat net ajusté et le résultat par action dilué ajusté de 0,97 \$ ont l'un et l'autre progressé de 1 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice opérationnel consolidé, le bénéfice net et le bénéfice dilué par action cadrent avec ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des frais de restructuration, des coûts d'acquisition et d'autres charges ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, atténuée par une baisse de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Amélioration soutenue des réseaux de pointe afin de monétiser la croissance rapide des données

- Rogers a été désignée comme étant le fournisseur du service Internet à large bande le plus rapide au Canada et son réseau Internet sans fil a été reconnu comme étant le plus rapide au pays par PCMag.com, l'un des plus importants sites Web consacrés à la technologie aux États-Unis.
- Les acquisitions de Pivot Data Centres et de Granite Networks ont été annoncées à la fin du trimestre. Ces deux acquisitions, combinées à celle de Blackiron réalisée plus tôt au cours de l'exercice, positionnent Solutions d'affaires en tant que chef de file au Canada en matière de services de centres de données et d'hébergement et rehausseront sa capacité de desservir la clientèle dans des marchés clés par l'offre de services d'informatique en nuage supérieurs et bien gérés.

Optimisation soutenue de l'expérience client

- Rogers a reçu l'autorisation de lancer sa carte de crédit de fidélisation, ce qui valorise son programme de fidélisation Récompenses Fidélité Rogers, annoncé antérieurement, qui permet aux clients d'accumuler des points lors d'achats qui sont admissibles et de les échanger contre une vaste sélection de produits et services de Rogers. Les clients de Rogers pourront se prévaloir d'un programme de carte de crédit qui leur donnera la possibilité d'augmenter le rythme auquel ils accumulent des points Récompenses Fidélité Rogers.
- Rogers a lancé Partagez tout, premiers forfaits complets de partage sans fil au Canada permettant aux particuliers, aux familles et aux petites entreprises de partager des données sans fil, de faire des appels et de transmettre des messages texte illimités partout au pays, y compris l'affichage des appels et la messagerie vocale, pouvant regrouper jusqu'à dix appareils sans fil.

- L'entente conclue avec Sprint visant la voiture connectée machine à machine a été annoncée, et celle-ci prévoit offrir aux Canadiens une solution complète d'infodivertissement automobile. Les véhicules dotés de la plateforme Sprint Velocity bénéficieront d'une connexion transparente sur la route qui comprend l'infodivertissement, l'aide à la navigation, le contrôle de la climatisation, la sécurité, les services d'urgence et les diagnostics de véhicule, tous accessibles à partir du tableau de bord branché aux réseaux sans fil évolués de Rogers.
- De concert avec AT&T, Rogers a donné le coup d'envoi au service d'itinérance LTE aux États-Unis, devenant ainsi le premier opérateur canadien à offrir le service d'itinérance LTE aux clients qui voyagent aux États-Unis. Rogers est également le premier opérateur canadien ayant lancé le service d'itinérance LTE en Suisse, à Hong Kong et en Corée du Sud.
- Rogers a lancé un service hybride de téléphonie résidentielle sans fil et de téléphonie d'affaires sans fil pour les petites entreprises qui exploite le réseau sans fil national de Rogers. Ce service est offert dans les régions où les services filaires de Rogers ne sont pas assurés et propose une expérience de téléphonie résidentielle ou de téléphonie d'affaires classiques et ne nécessite aucune ligne filaire ni aucune connexion Internet.
- Rogers a dévoilé son expérience télévisuelle de nouvelle génération sans précédent en lançant le TerminalPlus 3.0 qui permet aux clients d'enregistrer simultanément jusqu'à huit émissions HD et de conserver jusqu'à 240 heures de contenu HD. L'expérience TerminalPlus 3.0 comprend la compatibilité avec l'EVP Partout chez vous et offre une expérience télévisuelle sans fil qui permet au téléspectateur d'explorer son guide des chaînes, d'utiliser une télécommande virtuelle, de programmer des enregistrements et de visionner en continu des chaînes en direct à partir d'une tablette ou d'un téléphone intelligent.
- Le Système de domotique Rogers, système de sécurité résidentielle et d'automatisation novateur de Rogers, est désormais offert aux résidents du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador. Le Système de domotique de Rogers permet aux clients de facilement gérer et automatiser à distance leur système de sécurité résidentielle, l'éclairage, les caméras, les thermostats et les appareils du domicile et de détecter les fuites d'eau et la présence de monoxyde de carbone à l'aide de leur téléphone intelligent, de leur tablette ou de leur ordinateur.

Media dynamise le contenu digital et donne un essor à The Shopping Channel

- Rogers Media a lancé Next Issue Canada, un service novateur qui procure à ses abonnés un accès illimité et exclusif à une pléthore de magazines numérisés contenus dans un catalogue qui compte plus de 100 titres canadiens et américains de première qualité. Next Issue Canada donnera accès aux principaux magazines canadiens et à de nombreuses publications américaines parmi les plus prisées.
- The Shopping Channel a simplifié l'expérience de magasinage en rehaussant la convivialité et en renouvelant l'apparence des multiples chaînes de commerce de détail en ondes et en ligne, en lançant une nouvelle application mobile, en construisant une programmation autour de thématiques précises et en améliorant le service d'expédition. Le plus important détaillant multichaînes interactif, unique au Canada, donne aussi un accès aux médias sociaux plus étendu en ondes, offre de nouvelles marques phares et invite davantage de célébrités.

Le bilan demeure solide et la disponibilité des liquidités, excellente

- Rogers a généré, sur une base consolidée, des flux de trésorerie disponibles avant impôt de 620 millions de dollars au cours du trimestre, lesquels sont définis comme étant le résultat d'exploitation ajusté, déduction faite des dépenses en immobilisations corporelles et de la charge d'intérêts sur la dette à long terme (compte tenu de l'inscription à l'actif). Il s'agit d'une hausse de 5 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable à la croissance du résultat d'exploitation ajusté, laquelle a été contrebalancée en partie par une légère augmentation des dépenses d'investissement en immobilisations corporelles. Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles du trimestre ont reculé de 8 % par rapport à celles enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de l'impôt sur le résultat en trésorerie.
- À la clôture du troisième trimestre, Rogers avait des liquidités disponibles totalisant 3,1 milliards de dollars, composées de fonds en caisse de 844 millions de dollars, d'un solde de 2,0 milliards de dollars au titre de notre facilité de crédit bancaire et d'un solde de 250 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation des débiteurs de 900 millions de dollars.
- Après la clôture du trimestre, soit le 2 octobre 2013, Rogers a émis des billets de premier rang non garantis pour 1,5 milliard de dollars américains, composés de billets de premier rang à 4,10 % de 850 millions de dollars américains échéant en 2023 et de billets de premier rang à 5,45 % de 650 millions de dollars américains échéant en 2043, tous entièrement couverts contre les fluctuations des cours de change, augmentant ainsi les liquidités.

Nouveau chef de la direction

- Guy Laurence a été nommé président et chef de la direction de Rogers et entrera en fonction en décembre 2013. Il succédera à Nadir Mohamed qui avait annoncé son intention de prendre sa retraite de Rogers plus tôt au cours de l'exercice. M. Laurence est un dirigeant chevronné qui mettra ses 30 années d'expérience dans les secteurs des télécommunications et des médias au service de Rogers.

Mesures non conformes aux PCGR

Des mesures non conformes aux PCGR sont contenues dans la présente publication de résultats financiers, notamment le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté, le résultat par action dilué ajusté, les flux de trésorerie disponibles avant impôt et les flux de trésorerie disponibles après impôt. Les mesures non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2013 pour un rapprochement de ces mesures avec celles qui sont conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le troisième trimestre de 2013.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes pour le troisième trimestre de 2013, avec notre rapport de gestion annuel et nos états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de 2012, ainsi qu'avec les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à www.sedar.com ou sur EDGAR, à www.sec.gov.

L'information financière fournie est conforme aux IFRS applicables aux états financiers intermédiaires et tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'information présentée est datée du 23 octobre 2013 et a été revue par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Puisque le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses, le lecteur doit lire attentivement la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs ».

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales.

Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de nos filiales. RCI détient, entre autres investissements, une participation de 37,5 % dans le groupe Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (« MLSE »).

Quatre secteurs opérationnels

Nous présentons nos résultats selon les quatre secteurs suivants :

Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services de télévision, d'Internet et de téléphonie par câble
Solutions d'Affaires Rogers (« SAR »)	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique prenant en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseau, de centres de données et d'infonuagique aux entreprises et administrations gouvernementales canadiennes et offrant des services de gros à d'autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille de propriétés de médias qui comprend des activités de radiodiffusion, de télédiffusion, de médias numériques, de téléachat, d'édition et de divertissement sportif.

Les activités de Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires Rogers sont menées par l'entremise de notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership. Les activités de Media sont menées par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

Résultats financiers consolidés.....	6	Indicateurs clés de performance	31
Résultats de nos secteurs opérationnels.....	9	Mesures conformes aux PCGR additionnelles	31
Analyse du bénéfice net consolidé.....	17	Mesures non conformes aux PCGR	31
Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières	21	Information additionnelle	35
Situation financière	24	À propos des énoncés prospectifs.....	37
Gestion des risques financiers	24	À propos de Rogers Communications Inc.	39
Évolution de la réglementation.....	27	Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière	39
Mise à jour sur les risques et les incertitudes	29	Renseignements additionnels.....	39
Estimations et méthodes comptables critiques.....	30		

Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Sans-fil	1 846 \$	1 889 \$	(2)	5 419 \$	5 360 \$	1
Cable	873	838	4	2 604	2 506	4
SAR	93	86	8	276	263	5
Media	440	392	12	1 251	1 186	5
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(28)	(29)	(3)	(87)	(90)	(3)
Total des produits opérationnels	3 224	3 176	2	9 463	9 225	3
Résultat d'exploitation ajusté						
Sans-fil	875	843	4	2 461	2 376	4
Cable	425	403	5	1 285	1 184	9
SAR	29	22	32	77	62	24
Media	55	50	10	112	115	(3)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(43)	(30)	(43)	(109)	(79)	(38)
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 341	1 288	4	3 826	3 658	5
Bénéfice opérationnel	819	818	-	2 309	2 190	5
Bénéfice net des activités poursuivies	464	466	-	1 349	1 203	12
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,90	0,90	-	2,60	2,30	13
Bénéfice net	464	466	-	1 349	1 171	15
Bénéfice dilué par action	0,90	0,90	-	2,60	2,24	16
Résultat net ajusté¹⁾	501	495	1	1 412	1 333	6
Résultat par action dilué ajusté ¹⁾	0,97	0,96	1	2,73	2,55	7
Entrées d'immobilisations corporelles	548 \$	528 \$	4	1 537 \$	1 435 \$	7
Flux de trésorerie disponibles avant impôt ¹⁾	620	589	5	1 765	1 733	2
Flux de trésorerie disponibles après impôt ¹⁾	506	561	(10)	1 439	1 610	(11)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 052	1 146	(8)	2 918	2 753	6

¹⁾ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action dilué ajusté, les flux de trésorerie disponibles avant impôt et les flux de trésorerie disponibles après impôt sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de ces mesures qui n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Principales variations des résultats financiers par rapport à 2012

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre	Période de neuf mois close le 30 septembre	se reporter à la page
<i>Variation des produits opérationnels – augmentation (diminution) :</i>			
Produits tirés des réseaux – Sans-fil	(18) \$	71 \$	9
Produits tirés de la vente de matériel – Sans-fil	(25)	(12)	9
Cable	35	98	12
SAR	7	13	14
Media	48	65	15
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	1	3	
Augmentation des produits opérationnels par rapport à ceux de 2012	48	238	
<i>Variation du résultat d'exploitation ajusté – augmentation (diminution) :</i>			
Sans-fil	32	85	9
Cable	22	101	12
SAR	7	15	14
Media	5	(3)	15
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(13)	(30)	
Augmentation du résultat d'exploitation ajusté¹⁾ par rapport à celui de 2012	53	168	
Diminution (augmentation) de la charge de rémunération fondée sur des actions (Augmentation) diminution des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	19 (31)	(46) 21	17 18
Hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(40)	(24)	18
Augmentation du bénéfice opérationnel comparativement à celui de 2012	1	119	
Augmentation des charges financières	(11)	(58)	18
Profit sur la vente de la participation dans TVtropolis	-	47	18
Diminution de l'impôt sur le résultat	5	27	19
Autres	3	11	
Variation du bénéfice net des activités poursuivies par rapport à celui de 2012	(2)	146	17
Perte découlant des activités abandonnées en 2012	-	32	
Variation du bénéfice net par rapport à celui de 2012	(2)	178	17

¹⁾ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Produits opérationnels

Les produits tirés des réseaux de Sans-fil ont été moindres au cours du trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent essentiellement en raison de l'introduction récente de plans d'itinérance moins dispendieux, de modifications apportées à la tarification au cours de la dernière année et de l'intensification de la concurrence au chapitre des services sans fil de transmission de la voix, facteurs contrebalancés en partie par l'adoption et l'utilisation accrues des services sans fil de transmission des données. Les produits tirés des réseaux pour la période de neuf mois ont connu une hausse, car la croissance des services de transmission de données a surpassé le recul des services de transmission de la voix.

Les produits opérationnels de Cable ont progressé au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement grâce à la croissance enregistrée par les services d'accès Internet et de téléphonie par câble, contrebalancée en partie par un recul des produits tirés des services de télévision.

Les produits opérationnels de Media ont augmenté au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la croissance des produits de Sportsnet, de l'augmentation de l'achalandage aux matchs des Blue Jays de Toronto et de la hausse des ventes de The Shopping Channel.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil s'est accru au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison des variations des produits susmentionnés, et des mesures en matière de gestion des coûts et de productivité mises en place au sein des divers secteurs, ainsi qu'en raison de la baisse du coût des ventes de matériel.

Le résultat d'exploitation ajusté de Cable a augmenté au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison de la poursuite des changements de composition de la gamme de produits offerts, désormais davantage axée sur les produits de téléphonie et d'accès Internet à marge élevée.

Le résultat d'exploitation ajusté de Media a augmenté pour le trimestre considéré et a légèrement baissé pour la période de neuf mois à l'étude eu égard aux périodes correspondantes de 2012. La hausse des produits opérationnels a été contrebalancée par la hausse des salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto, par les charges opérationnelles additionnelles découlant de l'acquisition de theScore et par la hausse des dépenses liées aux marchandises de The Shopping Channel. L'accroissement pour les neuf premiers mois d'un exercice à l'autre tient également de la hausse des dépenses de programmation à Sportsnet en raison de l'augmentation du nombre de matchs de la LNH diffusés au cours des deux premiers trimestres de l'exercice par suite du lock-out survenu dans la LNH au cours de la saison 2012-2013.

Bénéfice opérationnel et bénéfice net

Le bénéfice opérationnel et le bénéfice net du trimestre considéré sont demeurés stables par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, puisque la hausse du résultat d'exploitation ajusté a été contrebalancée par l'augmentation des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, ainsi que par la hausse des amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles. La croissance du bénéfice net pour la période de neuf mois est attribuable aux mêmes facteurs, ainsi qu'à un profit de 47 millions de dollars sur la vente de notre participation dans TVtropolis.

Prévisions financières

Nous révisons la fourchette prévisionnelle présentée plus tôt au cours de l'exercice en ce qui concerne les paiements d'impôt en trésorerie pour la totalité de l'exercice 2013, la prévision passe ainsi d'une fourchette de 650 à 700 millions de dollars présentée antérieurement à environ 500 millions de dollars. Cette amélioration de l'ordre de 150 à 200 millions de dollars est attribuable aux nombreuses mesures de planification fiscale.

Nous n'avons apporté aucune modification aux fourchettes prévisionnelles de 2013 en ce qui a trait au résultat d'exploitation ajusté, aux entrées d'immobilisations corporelles et aux flux de trésorerie disponibles avant impôt présentés dans notre rapport de gestion annuel 2012. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « À propos des énoncés prospectifs » et « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » paraissant dans notre rapport de gestion pour l'exercice 2012.

Résultats de nos secteurs opérationnels

SANS-FIL

Résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Produits tirés des réseaux	1 726 \$	1 744 \$	(1)	5 079 \$	5 008 \$	1
Ventes de matériel	120	145	(17)	340	352	(3)
Total des produits opérationnels – Sans-fil	1 846	1 889	(2)	5 419	5 360	1
Charges opérationnelles						
Coût du matériel ¹⁾	(321)	(379)	(15)	(1 048)	(1 027)	2
Autres charges opérationnelles	(650)	(667)	(3)	(1 910)	(1 957)	(2)
	(971)	(1 046)	(7)	(2 958)	(2 984)	(1)
Résultat d'exploitation ajusté – Sans-fil	875 \$	843 \$	4	2 461 \$	2 376 \$	4
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée en % des produits tirés des réseaux	50,7 %	48,3 %		48,5 %	47,4 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	192 \$	299 \$	(36)	622 \$	737 \$	(16)
Produits tirés des services de transmission des données inclus dans les produits tirés des réseaux	824 \$	719 \$	15	2 350 \$	1 995 \$	18
Produits tirés des services de transmission des données en % des produits tirés des réseaux	48 %	41 %		46 %	40 %	

¹⁾ Le coût du matériel comprend le coût des ventes de matériel et les subventions directes pour les chaînes.

Sommaire des résultats d'abonnement¹⁾

(en milliers pour les données sur les abonnés, sauf les PMPA et les taux d'attrition)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	359	386	(27)	1 052	1 070	(18)
Ajouts nets d'abonnés	64	76	(12)	194	210	(16)
Total des abonnés aux services facturés	8 040	7 788	252	8 040	7 788	252
Attrition mensuelle	1,23 %	1,34 %	(0,11) pts	1,21 %	1,25 %	(0,04) pts
Produits moyens par abonné (« PMPA ») mensuels ²⁾	68,77 \$	71,50 \$	(2,73) \$	68,22 \$	69,13 \$	(0,91) \$
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	161	186	(25)	405	496	(91)
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	16	1	15	(133)	(117)	(16)
Total des abonnés aux services prépayés	1 458	1 644	(186)	1 458	1 644	(186)
Attrition mensuelle	3,33 %	3,77 %	(0,44) pts	3,99 %	4,05 %	(0,06) pts
PMPA ²⁾	16,84 \$	16,73 \$	0,11 \$	15,70 \$	15,83 \$	(0,13) \$
PMPA mixtes²⁾	60,81 \$	61,92 \$	(1,11) \$	59,91 \$	59,55 \$	0,36 \$
PMPA tirés des services de transmission des données	29,03	25,53	3,50	27,72	23,72	4,00
PMPA tirés des services de transmission de la voix	31,78	36,39	(4,61)	32,19	35,83	(3,64)

¹⁾ Compte non tenu des abonnés à nos services de téléphonie sans fil résidentielle

²⁾ Les PMPA constituent un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Léger recul des produits tirés des services sans fil au cours du trimestre imputable aux nouveaux plans d'itinérance moins dispendieux

Les produits tirés des réseaux ont quelque peu fléchi au cours du trimestre considéré par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul est imputable à l'incidence nette des éléments suivants :

- l'orientation prise par le secteur vers la baisse des tarifs des plans d'itinérance aux États-Unis et à l'échelle mondiale offrant une plus grande valeur aux consommateurs;
- l'introduction de plans tarifaires simplifiés pour les forfaits Partagez tout ayant réduit les produits tirés des services de transmission de la voix. Toutefois, nous sommes d'avis que cette mesure a permis de réduire de 11 points de base le taux d'attrition trimestriel par rapport à celui de l'exercice précédent;
- la hausse des produits tirés de la transmission des données découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés et de l'utilisation accrue des services de transmission de données sans fil.

Compte non tenu de la baisse des produits tirés des services d'itinérance au cours du trimestre par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les produits tirés des réseaux auraient augmenté de 1 % et ceux tirés des services de transmission des données, de 22 %.

Les produits tirés des réseaux ont connu une légère hausse pour la période de neuf mois par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence nette de :

- la hausse du nombre d'abonnés aux services facturés;
- l'adoption et l'utilisation accrues des services sans fil de transmission des données.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont connu une hausse par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2012, laquelle est attribuable en grande partie à la pénétration soutenue et à l'utilisation croissante des téléphones intelligents, des tablettes et des cartes sans fil de transmission de données sur portables, ce qui accroît l'utilisation du courriel, de l'accès Internet sans fil, de la messagerie texte, des données en itinérance ainsi que d'autres services sans fil de transmission des données. Les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont représenté à peu près 48 % du total des produits tirés des réseaux au cours du trimestre considéré, contre environ 41 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ajouts bruts d'abonnés aux services facturés se sont chiffrés à 359 000 abonnés pour le trimestre, ce qui représente une baisse de 7 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2012. Les ajouts nets d'abonnés aux services facturés se sont quant à eux chiffrés à 64 000 abonnés au cours du trimestre, en baisse de 16 % par rapport à ceux de 2012. Nous sommes d'avis que le passage du secteur de contrats d'une durée de trois ans à des contrats d'une durée de deux ans pourrait avoir ralenti la croissance des services sans fil dans leur ensemble au cours du trimestre considéré.

Nous avons procédé à la mise en service et au rehaussement d'environ 574 000 téléphones intelligents au cours du trimestre, contre 707 000 téléphones pour la même période de 2012. Ce recul découle principalement d'une baisse de 24 % des rehaussements de matériel des clients existants au cours du trimestre. Le pourcentage d'utilisateurs de téléphones intelligents s'est accru pour s'établir à 73 % des abonnés aux services facturés au 30 septembre 2013, contre 65 % l'an dernier. Les utilisateurs de téléphones intelligents génèrent habituellement des PMPA grandement supérieurs et sont davantage susceptibles de conclure des contrats à terme que les abonnés non dotés de téléphones intelligents.

Les PMPA mixtes pour le trimestre affichent un léger recul par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2012. Compte non tenu de la baisse relative aux plans d'itinérance, les PMPA mixtes se seraient accrus de 0,4 % au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le ralentissement de la croissance des produits tirés des services sans fil de transmission de données par rapport au deuxième trimestre de 2013 rend compte de la combinaison de l'incidence des éléments suivants :

- les nouveaux plans d'itinérance à prix réduit pour les services de transmission de données aux États-Unis et à l'échelle mondiale présentés au milieu du deuxième trimestre;
- l'augmentation, au cours du deuxième trimestre, des promotions offrant des mois gratuits de service aux nouveaux abonnés.

La baisse marquée des produits tirés de la composante de transmission de la voix et des PMPA par rapport au trimestre précédent reflète la pénétration de forfaits Partagez tout simplifiés qui incluent certaines fonctionnalités de transmission de la voix, telles que la boîte vocale et l'afficheur, lesquelles étaient facturées individuellement avant le premier trimestre de 2013.

Baisse des ventes de matériel

Les produits tirés des ventes de matériel ont reculé au cours du trimestre et de la période de neuf mois en raison essentiellement du recul du rehaussement de matériel par les abonnés existants et d'une réduction du nombre brut de mises en service. Ces facteurs ont été contrebalancés par la tendance haussière au chapitre des produits attribuable à la proportion d'appareils plus dispendieux dans la composition des téléphones intelligents mis en service.

Diminution des charges opérationnelles

Le coût des ventes de matériel a reculé de 15 % au cours du trimestre et a augmenté de 2 % pour la période de neuf mois comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le recul enregistré au cours du trimestre est attribuable à la baisse des rehaussements de matériel par les clients existants au cours du trimestre par rapport à ceux enregistrés au cours de l'exercice précédent. L'augmentation de 2 % pour la période de neuf mois résulte du coût plus élevé par téléphone intelligent par rapport à l'an dernier.

Les charges de fidélisation totales, y compris les subventions aux rehaussements des appareils, se sont chiffrées à 192 millions de dollars au cours du trimestre considéré, contre 214 millions de dollars pour la période correspondante de 2012. Cette diminution reflète surtout un nombre moindre de rehaussements de matériel par les abonnés existants. Elle est également attribuable aux améliorations apportées à notre processus de rehaussement des appareils au début de l'exercice et au changement de prix des appareils au terme du passage récent aux contrats de deux ans. Les charges de fidélisation pour la période de neuf mois se sont accrues pour atteindre 647 millions de dollars, contre 622 millions de dollars l'an dernier, essentiellement en raison d'une plus grande proportion d'appareils dispendieux dans la composition des téléphones intelligents mis en service.

Les autres charges opérationnelles, compte non tenu des charges de fidélisation, ont diminué de 3 % pour le trimestre et pour la période de neuf mois grâce aux efforts soutenus déployés à l'égard des mesures en matière de gestion des coûts et de productivité que nous mettons en place dans diverses fonctions.

Hausse du résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté s'est accru de 4 % pour le trimestre et la période de neuf mois considérés par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse pour le trimestre rend compte de l'incidence nette de la croissance soutenue des services de transmission de données sans fil, des volumes moindres de ventes et de rehaussements de matériel, ainsi que des améliorations que nous avons apportées au chapitre de la gestion des coûts et de l'efficacité. L'augmentation pour la période de neuf mois est attribuable à la hausse des produits tirés des réseaux et aux améliorations que nous avons apportées au chapitre de la gestion des coûts et de l'efficacité.

CABLE

Sommaire des résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013 ¹⁾	2012	Variation en %	2013 ¹⁾	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Services de télévision	452 \$	466 \$	(3)	1 367 \$	1 406 \$	(3)
Services d'accès Internet	294	249	18	858	735	17
Services de téléphonie	125	119	5	373	355	5
Produits tirés des services	871	834	4	2 598	2 496	4
Produits tirés de la vente de matériel	2	4	(50)	6	10	(40)
Total des produits opérationnels – Cable	873	838	4	2 604	2 506	4
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	(2)	(5)	(60)	(4)	(14)	(71)
Autres charges opérationnelles	(446)	(430)	4	(1 315)	(1 308)	1
	(448)	(435)	3	(1 319)	(1 322)	–
Résultat d'exploitation ajusté – Cable	425 \$	403 \$	5	1 285 \$	1 184 \$	9
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	48,7 %	48,1 %		49,3 %	47,2 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	299 \$	186 \$	61	747 \$	573 \$	30

¹⁾ Les résultats opérationnels de Mountain Cable sont compris dans les résultats opérationnels de Cable à compter du 1^{er} mai 2013 (la date d'acquisition).

Résultats d'abonnement

(en milliers pour les données sur les abonnés)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Foyers branchés¹⁾	3 956	3 799	157	3 956	3 799	157
Services de télévision						
Réductions nettes	(39)	(16)	(23)	(99)	(58)	(41)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ¹⁾	2 155	2 239	(84)	2 155	2 239	(84)
Services d'accès Internet						
Ajouts nets	18	29	(11)	50	51	(1)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ¹⁾	1 948	1 844	104	1 948	1 844	104
Services de téléphonie						
Ajouts nets	3	4	(1)	37	13	24
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie ¹⁾	1 148	1 065	83	1 148	1 065	83
Nombre total d'abonnés^{1), 2)}						
Ajouts nets (réductions nettes)	(18)	17	(35)	(12)	6	(18)
Nombre total d'abonnés	5 251	5 148	103	5 251	5 148	103

¹⁾ Le 1^{er} mai 2013, nous avons acquis 40 000 abonnés aux services de télévision, 38 000 foyers abonnés aux services de câble numériques, 34 000 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble et 37 000 abonnés aux services de téléphonie par câble dans le cadre de notre acquisition de Mountain Cable. Ces abonnés ne figurent pas au nombre des ajouts nets, mais le solde de clôture au 30 septembre 2013 en tient compte. En outre, l'acquisition a fait croître le nombre de foyers branchés de 59 000 unités.

²⁾ Le nombre total d'abonnés comprend les abonnés aux services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie.

Produits et abonnés

Dans l'ensemble, les produits de Cable ont augmenté à un rythme soutenu de 4 % au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, faisant état de l'incidence nette des éléments suivants :

- la croissance soutenue des abonnés à nos services d'accès Internet et de téléphonie;
- une plus grande pénétration du marché des petites entreprises;
- lesquelles ont été annulées en partie par des réductions du nombre d'abonnés aux services de télévision.

Baisse des produits tirés des services de télévision

Les produits tirés des services de télévision ont reculé de 3 % au cours du trimestre et de la période de neuf mois comparativement à ceux des périodes correspondantes de 2012, faisant état de l'incidence nette des éléments suivants :

- la réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision d'un exercice à l'autre;
- l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification visant la fidélisation en lien avec l'intensification de la concurrence;
- lesquelles ont été annulées en partie par une augmentation de la tarification au cours de l'exercice.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques représentait 83 % du total de nos abonnés aux services de télévision à la fin du trimestre, contre 79 % au 30 septembre 2012. Nous sommes d'avis que la plus grande offre de chaînes numériques, la vidéo sur demande, la TVHD et les EVP continuent de soutenir la croissance constante du nombre d'abonnés aux services de câble numériques, en tant que pourcentage du nombre total d'abonnés aux services de télévision.

Hausse des produits et du nombre d'abonnés des services d'accès Internet

Les produits tirés des services d'accès Internet ont augmenté de 18 % au cours du trimestre et de 17 % pour la période de neuf mois par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette augmentation fait état de l'incidence nette des éléments suivants :

- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- une migration générale vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures;
- une augmentation de la tarification des services d'accès Internet.

Les abonnés aux services d'accès Internet sont maintenant au nombre de 1,9 million et la pénétration atteint approximativement :

- 90 % de nos abonnés aux services de télévision, contre 82 % en 2012;
- 49 % des foyers branchés à notre réseau de câblodistribution, tout comme au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Hausse des produits et du nombre d'abonnés des services de téléphonie

Les produits tirés des services de téléphonie se sont accrus de 5 % au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette hausse rend compte de l'incidence nette des éléments suivants :

- hausse du nombre d'abonnés et des tarifs;
- laquelle est contrebalancée en partie par l'augmentation des activités promotionnelles.

Le nombre d'abonnés aux services de téléphonie s'est accru de 8 % depuis le troisième trimestre de l'exercice précédent et représente :

- 53 % de nos abonnés aux services de télévision, comparativement à 48 % en 2012;
- 29 % des foyers branchés à notre réseau de câblodistribution, contre 28 % en 2012.

Charges opérationnelles en hausse pour le trimestre et relativement stables pour la période de neuf mois

Les charges opérationnelles se sont accrues de 3 % au cours du trimestre et sont demeurées inchangées pour la période de neuf mois, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La hausse enregistrée au cours du trimestre est imputable à la hausse des investissements dans le service à la clientèle et le réseau.

Hausse du résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a connu une hausse de 5 % au cours du trimestre et de 9 % pour la période de neuf mois comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits tirés des services, des investissements dans certains secteurs et de nos gains d'efficacité. La hausse de la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée rend compte d'une migration soutenue vers une plus grande proportion de produits d'accès Internet et de téléphonie à marge supérieure.

Compte non tenu de l'acquisition de Mountain Cable conclue au cours du deuxième trimestre de 2013 :

- les produits auraient été en hausse de 2 % pour le trimestre et de 3 % pour la période de neuf mois;
- le résultat d'exploitation ajusté aurait connu une hausse de 3 % et de 7 % pour le trimestre et la période de neuf mois considérés, respectivement, comparativement à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

SOLUTIONS D'AFFAIRES ROGERS (« SAR »)

Résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013 ¹⁾	2012	Variation en %	2013 ¹⁾	2012	Variation en %
Produits opérationnels						
Activités de prochaine génération	54 \$	41 \$	32	150 \$	119 \$	26
Activités traditionnelles	38	44	(14)	115	140	(18)
Produits tirés des services	92	85	8	265	259	2
Produits tirés de la vente de matériel	1	1	–	11	4	175
Total des produits opérationnels – SAR	93	86	8	276	263	5
Charges opérationnelles	(64)	(64)	–	(199)	(201)	(1)
Résultat d'exploitation ajusté – SAR	29 \$	22 \$	32	77 \$	62 \$	24
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	31,2 %	25,6 %		27,9 %	23,6 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	20 \$	15 \$	33	66 \$	45 \$	47

¹⁾ Les résultats opérationnels de Blackiron sont pris en compte dans les résultats opérationnels à compter du 17 avril 2013 (la date d'acquisition)

Hausse des produits opérationnels

Les produits opérationnels se sont accrus de 8 % au cours du trimestre considéré et de 5 % pour la période de neuf mois à l'étude, comparativement à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'incidence nette des éléments suivants :

- l'accroissement des produits tirés des services de prochaine génération, lesquels ont augmenté de 32 % ce trimestre (26 % pour la période de neuf mois), essentiellement en raison de l'acquisition de Blackiron au cours du deuxième trimestre de l'exercice considéré;
- une vente non récurrente de matériel au premier trimestre de l'exercice considéré;
- lesquels sont contrebalancés en partie par le recul des produits tirés des services traditionnels.

Le secteur SAR met surtout l'accent sur les services IP et vise de plus en plus à offrir davantage de services à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches de prochaine génération pour accroître, au moyen des installations de réseau existantes, sa prestation de services aux moyennes et grandes entreprises, aux entités du secteur public et aux entreprises de télécommunications. Les services de prochaine génération représentent 59 % du total des produits tirés des services. Les produits tirés des services traditionnels hors réseau à marge inférieure incluent habituellement des services de transmission de la voix locaux et interurbains et les services traditionnels de transmission des données qui utilisent souvent des installations louées plutôt que détenues.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles sont demeurées stables au cours du trimestre et ont reculé de 1 % pour la période de neuf mois, comparativement à celles des périodes correspondantes de 2012, étant donné :

- les coûts liés aux services traditionnels ont reculé en raison de la réduction des volumes;
- la mise en place de mesures soutenues visant l'amélioration des coûts et de la productivité.

SAR a continué de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité pour gérer la croissance globale des charges opérationnelles et accroître la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée.

Hausse du résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a fait un bond de 32 % pour le trimestre et de 24 % pour la période de neuf mois comparativement aux périodes de l'exercice précédent. Cette augmentation rend compte de la croissance des marges des services de prochaine génération à marge supérieure ainsi que des économies au chapitre des coûts. Cela a eu pour effet d'accroître la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée pour la porter à 31,2 % pour le trimestre, comparativement à 25,6 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 27,9 % pour la période de neuf mois, contre 23,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Compte non tenu de l'acquisition de Blackiron conclue au cours du deuxième trimestre de 2013 :

- les produits opérationnels auraient reculé de 3% au cours du trimestre considéré et de 2 % pour la période de neuf mois à l'étude comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent;
- le résultat d'exploitation ajusté aurait été en hausse de 25 % pour le trimestre considéré et de 19 % pour la période de neuf mois à l'étude par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de Pivot Data Centres pour une contrepartie de 155 millions de dollars le 1^{er} octobre 2013 (après la clôture du troisième trimestre) et de Granite Networks pour une contrepartie de 6 millions de dollars le 19 septembre 2013. Ces deux acquisitions, combinées à notre acquisition de Blackiron plus tôt cette année, positionnent SAR à titre de chef de file canadien des services de centres de données et d'hébergement.

MEDIA

Résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013 ¹⁾	2012	Variation en %	2013 ¹⁾	2012	Variation en %
Produits opérationnels – Media	440 \$	392 \$	12	1 251 \$	1 186 \$	5
Charges opérationnelles	(385)	(342)	13	(1 139)	(1 071)	6
Résultat d'exploitation ajusté – Media	55 \$	50 \$	10	112 \$	115 \$	(3)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	12,5 %	12,8 %		9,0 %	9,7 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	18 \$	11 \$	64	45 \$	32 \$	41

¹⁾ Les résultats opérationnels de « theScore » sont compris dans les résultats opérationnels à compter du 30 avril 2013 (la date d'acquisition).

Hausse des produits opérationnels

Les produits opérationnels ont connu une hausse de 12 % au cours du trimestre et de 5 % pour la période de neuf mois comparativement à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison :

- de la hausse des produits tirés des abonnements et de la publicité générés par les propriétés de Sportsnet, y compris l'acquisition de theScore;
- de la hausse des ventes de The Shopping Channel;
- de la hausse de l'achalandage aux matchs des Blue Jays de Toronto.

Augmentation des charges opérationnelles

La hausse des charges opérationnelles au cours du trimestre considéré comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent rend essentiellement compte des augmentations de salaire des joueurs des Blue Jays de Toronto, des charges opérationnelles additionnelles découlant de l'acquisition de theScore et de la hausse des dépenses liées aux marchandises de The Shopping Channel. L'accroissement d'un exercice à l'autre tient aussi de la hausse des dépenses de programmation à Sportsnet en raison de l'augmentation du nombre de matchs de la LNH diffusés au cours des deux premiers trimestres de l'exercice par suite du lock-out survenu dans la LNH au cours de la saison 2012-2013. Les salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto ont augmenté de 21 millions de dollars au cours du trimestre considéré et de 41 millions de dollars au cours de la période de neuf mois à l'étude.

Hausse du résultat d'exploitation ajusté pour le trimestre

Le résultat d'exploitation ajusté a augmenté de 10 % au cours du trimestre et a reculé de 3 % pour la période de neuf mois par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, rendant compte des variations susmentionnées des produits et des charges.

Compte non tenu de l'acquisition de theScore conclue au deuxième trimestre de 2013 :

- les produits opérationnels auraient connu une hausse de 10 % au cours du trimestre et de 4 % pour la période de neuf mois d'un exercice à l'autre;
- le résultat d'exploitation ajusté aurait été supérieur de 6 % au cours du trimestre considéré.

Compte non tenu de l'acquisition de theScore et de l'incidence collatérale du lock-out survenu dans la LNH, le résultat d'exploitation ajusté pour la période de neuf mois aurait augmenté de 3 % par rapport à celui de la période correspondante de 2012.

ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Sans-fil	192 \$	299 \$	(36)	622 \$	737 \$	(16)
Cable	299	186	61	747	573	30
SAR	20	15	33	66	45	47
Media	18	11	64	45	32	41
Siège social	19	17	12	57	48	19
Total des entrées d'immobilisations corporelles	548 \$	528 \$	4	1 537 \$	1 435 \$	7

Sans-fil

La baisse des entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil pour le trimestre et la période de neuf mois par rapport aux périodes correspondantes de 2012 s'explique par le calendrier de la poursuite du déploiement du réseau LTE et par les mises à niveau du réseau ayant pour but d'améliorer l'expérience des utilisateurs des réseaux LTE et HSPA. Ces investissements ont été contrebalancés en partie par la hausse des investissements visant à améliorer la qualité et la couverture du réseau. D'ici la fin de l'exercice, notre réseau LTE devrait desservir environ 73 % de la population canadienne.

Cable

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles de Cable pour le trimestre et la période de neuf mois par rapport aux périodes correspondantes de 2012 reflète le calendrier des mesures d'amélioration des plateformes de vidéo et de données en offrant notamment davantage de contenu et un débit plus rapide; la hausse des investissements dans le matériel des abonnés en lien avec le déploiement des boîtes numériques TerminalPlus 2.0 et 3.0; ainsi que la conversion aux services numériques des abonnés aux services analogiques.

La conversion des abonnés des services de câble analogiques aux services de câble numériques continuera de renforcer l'expérience client et, une fois qu'elle sera complétée (date prévue en 2015), elle nous permettra d'accroître considérablement la capacité des réseaux ainsi que de réduire les coûts opérationnels et les coûts d'entretien des réseaux. La conversion des services de câble analogiques nécessite des dépenses additionnelles pour fournir des convertisseurs numériques aux abonnés aux services analogiques restants et pour mettre le matériel de filtrage analogique hors service.

SAR

Les entrées d'immobilisations corporelles de SAR du trimestre et de la période de neuf mois ont augmenté comparativement à celles des périodes correspondantes de 2012 en raison de l'accroissement des dépenses affectées aux expansions des réseaux spécialisés.

Media

L'accroissement des entrées d'immobilisations corporelles de Media pour le trimestre et la période de neuf mois par rapport à celles des périodes correspondantes de 2012 est attribuable aux dépenses plus élevées engagées à l'égard des systèmes numériques et des systèmes de diffusion.

Analyse du bénéfice net consolidé

La présente rubrique traite des éléments permettant le rapprochement du résultat d'exploitation ajusté et du bénéfice net consolidé.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 341 \$	1 288 \$	4	3 826 \$	3 658 \$	5
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	(7)	(26)	(73)	(66)	(20)	n. s.
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	(38)	(7)	n. s.	(61)	(82)	(26)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(477)	(437)	9	(1 390)	(1 366)	2
Bénéfice opérationnel	819	818	–	2 309	2 190	5
Charges financières	(180)	(169)	7	(546)	(488)	12
Autres produits (charges)	(3)	(6)	(50)	67	9	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat	(172)	(177)	(3)	(481)	(508)	(5)
Bénéfice net des activités poursuivies	464	466	–	1 349	1 203	12
Perte découlant des activités abandonnées	–	–	–	–	(32)	n. s.
Bénéfice net	464 \$	466 \$	–	1 349 \$	1 171 \$	15

¹⁾ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». n.s. : non significatif.

Charge de rémunération fondée sur des actions

Notre charge de rémunération fondée sur des actions liée aux options sur actions, aux unités d'action de négociation restreinte et aux unités d'action différées dépend généralement de ce qui suit :

- l'acquisition des droits des options sur actions et des unités d'action;
- la fluctuation du cours des actions de catégorie B de RCI,
- l'efficacité des dérivés liés aux capitaux propres (les « instruments dérivés pour atténuer une partie du risque d'appréciation des prix à l'égard de nos programmes de rémunération fondée sur des actions ») pour compenser les fluctuations des cours des actions (après mars 2013). Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dérivés liés aux capitaux propres.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Incidence de l'acquisition des droits et des variations du cours	26 \$	26 \$	35 \$	20 \$
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(19)	–	31	–
Total de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	7 \$	26 \$	66 \$	20 \$

La charge de rémunération fondée sur des actions d'un montant de 7 millions de dollars découle principalement de l'acquisition des droits des options sur actions et des unités d'action, puisque la hausse de 3,09 \$ par action du cours de l'action de catégorie B de RCI à la Bourse de Toronto a été entièrement annulée par l'incidence des dérivés liés aux capitaux propres de 19 millions de dollars. La charge de rémunération fondée sur des actions de 66 millions de dollars pour la période de neuf mois rend compte de l'acquisition des droits qui s'est produite et de la hausse des cours des actions de catégorie B de RCI au cours des deux premiers mois de l'exercice, soit avant d'avoir conclu des dérivés liés aux capitaux propres.

La charge de rémunération fondée sur des actions pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent était imputable à l'acquisition des droits sur options et des variations du cours des actions de catégorie B de RCI.

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges du trimestre sont principalement constitués d'un montant de 13 millions de dollars au titre des indemnités de départ liées à la restructuration de notre effectif et de 17 millions de dollars ayant trait aux obligations en matière d'avantages tangibles envers le CRTC, lesquelles constituaient une des conditions requises pour la conclusion de l'entente visant l'acquisition de theScore.

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles s'est accrue au cours du trimestre considéré par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison :

- des importants investissements de Cable dans le nouveau matériel chez le client et dans le déploiement de celui-ci, qui est amorti sur une durée de vie de trois ans;
- du calendrier d'entrée en service des autres immobilisations corporelles;
- des nouveaux actifs incorporels découlant de nos récentes acquisitions.

Bénéfice opérationnel

Pour le trimestre et la période de neuf mois, le bénéfice opérationnel consolidé s'est apprécié comparativement à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison essentiellement de variations au titre des produits et du résultat d'exploitation ajusté décrites au préalable, ainsi que des variations observées au titre des frais de restructuration, des coûts d'acquisition et d'autres charges, de la charge de rémunération fondée sur des actions et de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Intérêts sur la dette à long terme	179 \$	176 \$	2	542 \$	514 \$	5
Intérêts sur les passifs au titre des retraites	3	–	n. s.	11	–	n. s.
(Profit) perte de change	(1)	(14)	(93)	18	(13)	n. s.
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	4	10	(60)	(15)	5	n. s.
Intérêts inscrits à l'actif	(6)	(5)	20	(18)	(24)	(25)
Autres	1	2	(50)	8	6	33
Total des charges financières	180 \$	169 \$	7	546 \$	488 \$	12

Les intérêts sur la dette à long terme au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés étaient plus élevés que pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, rendant compte de l'incidence nette d'une augmentation de l'encours de la dette, partiellement annulée par une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour en savoir davantage.

Autres produits (charges)

Les autres produits ont atteint 67 millions de dollars pour la période de neuf mois, principalement en raison de ce qui suit :

- un profit de 47 millions de dollars à la conclusion de la vente de notre participation à hauteur d'un tiers dans TVtropolis à Shaw en juin 2013;
- les produits financiers et les charges engagées à l'égard de certains placements, notamment le bénéfice tiré de notre participation à hauteur de 37,5 % dans MLSE.

Charge d'impôt sur le résultat et impôt sur le résultat en trésorerie payé

(en millions de dollars, sauf le taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,4 %	26,5 %	26,4 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	636 \$	643 \$	1 830 \$	1 711 \$
Charge d'impôt sur le résultat calculée	169	170	485	452
Réévaluation des soldes d'impôt différé requise en raison des changements législatifs	–	–	8	54
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions non déductible	3	4	2	–
Tranche non imposable des gains en capital	(2)	–	(9)	–
Autres éléments	2	3	(5)	2
Charge d'impôt sur le résultat	172 \$	177 \$	481 \$	508 \$
Taux d'impôt effectif	27,0 %	27,5 %	26,3 %	29,7 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	114 \$	28 \$	326 \$	123 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois considérés, l'impôt sur le résultat en trésorerie payé s'est accru en raison des facteurs suivants :

- Nous avons utilisé la quasi-totalité de nos reports prospectifs de pertes fiscales autres qu'en capital résiduelles en 2012.
- En 2011, les changements législatifs ont éliminé le report du revenu des sociétés de personnes, accélérant le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt différé sur une période de cinq ans débutant à un taux de 15 % en 2012, passant à 20 % de 2013 à 2015 inclusivement puis à 25 % en 2016.

Nous nous attendons donc à ce que nos paiements d'impôt en trésorerie pour l'exercice 2013 surpassent ceux de 2012. Il y a lieu de se reporter aux prévisions mises à jour sous la rubrique « Prévisions financières » pour obtenir de plus amples renseignements.

Bien que l'amortissement des reports prospectifs de pertes fiscales et l'élimination du report de la société de personnes aient une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, nous ne nous attendons pas à ce que les conséquences sur notre charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables soient importantes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	466 \$	–	1 349 \$	1 203 \$	12
Perte découlant des activités abandonnées	–	–	–	–	(32)	n. s.
Bénéfice net	464	466	–	1 349	1 171	15
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	0,90 \$	0,90 \$	–	2,62 \$	2,31 \$	13
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,90	0,90	–	2,60	2,30	13
Bénéfice de base par action	0,90	0,90	–	2,62	2,25	16
Bénéfice dilué par action	0,90	0,90	–	2,60	2,24	16

Résultat net ajusté

Le tableau suivant démontre comment nous calculons le résultat net ajusté à partir du résultat d'exploitation ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	1 341 \$	1 288 \$	4	3 826 \$	3 658 \$	5
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(477)	(437)	9	(1 390)	(1 366)	2
Charges financières	(180)	(169)	7	(546)	(488)	12
Autres bénéfiques (perte) ²⁾	(3)	(6)	(50)	20	9	122
Charge d'impôt ³⁾	(180)	(181)	(1)	(498)	(480)	4
Résultat net ajusté¹⁾	501 \$	495 \$	1	1 412 \$	1 333 \$	6
Résultat par action de base ajusté ¹⁾	0,97 \$	0,96 \$	1	2,74 \$	2,56 \$	7
Résultat par action dilué ajusté ¹⁾	0,97	0,96	1	2,73	2,55	7

¹⁾ Le résultat d'exploitation ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de ces mesures qui n'ont pas une signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

²⁾ Les autres produits de 20 millions de dollars pour la période de neuf mois ne tiennent pas compte du profit de 47 millions de dollars à la vente de la participation dans TVtropolis.

³⁾ La charge d'impôt de 180 millions de dollars pour le trimestre considéré comprend un montant de 8 millions de dollars au titre des éléments ajustés (la charge de 498 millions de dollars pour la période de neuf mois à l'étude comprend une tranche de 17 millions de dollars au titre des éléments ajustés).

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net des activités poursuivies et du résultat net ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	466 \$	–	1 349 \$	1 203 \$	12
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	7	26	(73)	66	20	n. s.
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	38	7	n. s.	61	82	(26)
Profit sur la vente de TVtropolis	–	–	n. s.	(47)	–	n. s.
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(8)	(4)	100	(25)	(26)	(4)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	–	n. s.	8	54	(85)
Résultat net ajusté¹⁾	501 \$	495 \$	1	1 412 \$	1 333 \$	6

¹⁾ Le résultat net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR et ne devrait pas être considéré comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de cette mesure qui n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, de financement et d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES						
Bénéfice net pour la période	464 \$	466 \$	–	1 349 \$	1 171 \$	15
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	477	437	9	1 390	1 366	2
Charges financières	180	169	7	546	488	12
Charge d'impôt sur le résultat	172	177	(3)	481	498	(3)
Autres	13	35	(63)	22	48	(54)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments opérationnels hors trésorerie	1 306	1 284	2	3 788	3 571	6
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	128	113	13	71	(140)	n. s.
	1 434	1 397	3	3 859	3 431	12
Impôt sur le résultat payé	(114)	(28)	n. s.	(326)	(123)	165
Intérêts payés	(268)	(223)	20	(615)	(555)	11
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 052	1 146	(8)	2 918	2 753	6
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Entrées d'immobilisations corporelles	(548)	(528)	4	(1 537)	(1 435)	7
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles	(20)	53	n. s.	(155)	(49)	n. s.
Acquisitions et initiatives stratégiques	(6)	(540)	(99)	(847)	(540)	57
Autres	(22)	(65)	(66)	(14)	(100)	(86)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(596)	(1 080)	(45)	(2 553)	(2 124)	20
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT						
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des coûts de transaction	–	–	n. s.	1 015	2 076	(51)
Remboursements sur la dette à long terme et les dérivés	(263)	(5)	n. s.	(725)	(1 240)	(42)
Produit tiré des emprunts à court terme	–	–	n. s.	650	–	n. s.
Dividendes versés et rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	(224)	(205)	9	(674)	(949)	(29)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(487)	(210)	132	266	(113)	n. s.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(31) \$	(144) \$	(78)	631 \$	516 \$	22
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	844 \$	459 \$	84	844 \$	459 \$	84

Activités opérationnelles

Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont été inférieures de 8 % au cours du trimestre et supérieures de 6 % pour la période de neuf mois par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations font état de l'incidence nette des éléments suivants :

- une hausse de 2 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments opérationnels hors trésorerie au cours du trimestre (6 % pour la période de neuf mois);
- la hausse des paiements d'intérêts en raison d'une dette à long terme plus élevée;
- l'accroissement des paiements d'impôt en trésorerie (il y a lieu de se reporter à la rubrique « Analyse du bénéfice net consolidé – charge d'impôt sur le résultat et impôt sur le résultat en trésorerie payé » pour obtenir de plus amples renseignements).

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie ont également profité de l'accroissement du financement net provenant du fonds de roulement hors trésorerie par rapport à celui de la période correspondante de 2012.

Activités d'investissement

Immobilisations corporelles

Pour le trimestre et la période de neuf mois, nous avons injecté 548 millions de dollars et 1 537 millions de dollars, respectivement, avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles (il y a lieu de se reporter à la rubrique « Entrée d'immobilisations corporelles. »

Acquisitions et projets stratégiques

Nous avons investi des montants nets de 6 millions de dollars au cours du trimestre et de 847 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice dans le cadre des transactions visant Shaw, Blackiron, theScore et Granite. Les dépenses de 540 millions de dollars en 2012 sont attribuables à notre participation nette dans MLSE.

Activités de financement

Émissions de titres d'emprunt

Le 7 mars 2013, nous avons émis des billets de premier rang d'un montant de 1,0 milliard de dollars américains totalisant un produit net d'environ 1 015 millions de dollars canadiens (985 millions de dollars américains) ayant été affecté aux fins générales de la Société. Les billets émis étaient les suivants :

- des billets de premier rang à 3,0 % d'un montant de 500 millions de dollars américains échéant en 2023 (les « billets de mars 2023 »);
- des billets de premier rang à 4,5 % d'un montant de 500 millions de dollars américains échéant en 2043 (les « billets de mars 2043 »).

Après la fin du trimestre, le 2 octobre 2013, nous avons émis des billets de premier rang pour un montant de 1,5 milliard de dollars américains pour un produit net totalisant environ 1 528 millions de dollars canadiens (1 481 millions de dollars américains) devant servir aux fins générales de la Société. Les billets émis étaient les suivants :

- des billets de premier rang à 4,1 % d'un montant de 850 millions de dollars américains échéant en 2023 (les « billets d'octobre 2023 »);
- des billets de premier rang à 5,45 % d'un montant de 650 millions de dollars américains échéant en 2043 (les « billets d'octobre 2043 »).

Les billets de mars 2023, de mars 2043, d'octobre 2023 et d'octobre 2043 sont garantis par Rogers Communications Partnership et ont égalité de rang avec l'ensemble de nos autres billets et débentures de premier rang non garantis, facilités de crédit bancaire et facilités de lettres de crédit. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des transactions de couverture connexes.

Remboursements sur la dette et les dérivés

En juin 2013, nous avons remboursé la totalité du montant en principal impayé de 356 millions de dollars (350 millions de dollars américains) sur les billets de premier rang à 6,25 %. Parallèlement à ce remboursement, les swaps de devises connexes (les « dérivés liés à la dette ») ont également été réglés à l'échéance, donnant lieu à un paiement net au titre du règlement des dérivés liés à la dette totalisant environ 104 millions de dollars. Nous avons recours aux dérivés liés à la dette pour couvrir le risque de change relatif aux obligations au titre du principal et des intérêts sur notre dette à long terme libellée en dollars américains.

En septembre 2013, nous avons versé une somme de 263 millions de dollars canadiens pour résilier des dérivés liés à la dette se chiffrant à 1 075 millions de dollars américains. Parallèlement, nous avons conclu de nouveaux dérivés liés à la dette d'un montant notionnel de 1 075 millions de dollars américains présentant les mêmes modalités que les dérivés résiliés simultanément, hormis le montant notionnel à taux fixe libellé en dollars canadiens. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements.

Programme de titrisation des débiteurs

Un financement de 400 millions de dollars et de 250 millions de dollars nous a été consenti en vertu de notre programme de titrisation des débiteurs en janvier 2013 et en mai 2013, respectivement. Au 30 septembre 2013, nous avons prélevé un total de 650 millions de dollars de financement en vertu du programme aux termes duquel un montant maximal de 900 millions de dollars nous a été consenti. Nous continuons de gérer les débiteurs que nous vendons et nous en conservons presque tous les risques et avantages, et, par conséquent, ces débiteurs demeurent sur notre état de la situation financière et le financement obtenu est comptabilisé à titre d'emprunt à court terme dans notre état de la situation financière.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En février 2013, la Bourse de Toronto a approuvé notre avis d'intention de renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à l'égard de nos actions de catégorie B sans droit de vote pour une autre année. L'avis nous confère le droit de racheter jusqu'à 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote de RCI ou le nombre d'actions représentant un montant maximal de 500 millions de dollars, selon le moins élevé des deux. Nous pouvons racheter de telles actions à la Bourse de Toronto, à la Bourse de New York ou au moyen d'un autre système de négociation en tout temps entre le 25 février 2013 et le 24 février 2014.

Le nombre d'actions de catégorie B que nous rachèterons réellement, le cas échéant, dans le cours normal des activités et le moment auquel nous les rachèterons dépendront de notre évaluation de la conjoncture du marché, des cours de l'action, de notre situation de trésorerie, des utilisations autres de la trésorerie et d'autres facteurs. Pour la période de neuf mois, nous avons racheté 546 674 actions de catégorie B sans droit de vote aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix de rachat de 22 millions de dollars, et ce, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto en juin 2013. Nous n'avons pas racheté d'actions aux fins d'annulation au cours du troisième trimestre de 2013.

Dividendes

En février 2013, le conseil d'administration a approuvé un dividende annualisé de 1,74 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, avec prise d'effet immédiate. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,435 \$ par action. Cela fait suite à la dernière augmentation par le conseil d'administration du dividende annualisé, qui était passé de 1,42 \$ à 1,58 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote en février 2012. Les dividendes ne sont payables qu'après avoir été déclarés par le conseil. Le tableau ci-après présente les dates de déclaration et de versement des dividendes pour nos deux catégories d'actions :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action	Dividendes payés (en millions)
21 février 2012	19 mars 2012	2 avril 2012	0,395 \$	207 \$
25 avril 2012	15 juin 2012	3 juillet 2012	0,395 \$	205 \$
15 août 2012	14 septembre 2012	3 octobre 2012	0,395 \$	204 \$
24 octobre 2012	14 décembre 2012	2 janvier 2013	0,395 \$	204 \$
14 février 2013	15 mars 2013	2 avril 2013	0,435 \$	224 \$
23 avril 2013	14 juin 2013	3 juillet 2013	0,435 \$	224 \$
15 août 2013	13 septembre 2013	2 octobre 2013	0,435 \$	224 \$

Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit

Les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit qui nous ont été consenties totalisent 2,5 milliards de dollars. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de Rogers Communications Partnership et a égalité de rang avec nos billets de premier rang, nos débentures et notre facilité de crédit bancaire. Au 30 septembre 2013, la Société n'avait prélevé aucune avance sur sa facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars et un montant total de 0,1 milliard de dollars était tiré sur ses facilités de lettres de crédit de 0,5 milliard de dollars.

Flux de trésorerie disponibles avant impôt

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2013	2012	Variation en %	2013	2012	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté	1 341 \$	1 288 \$	4	3 826 \$	3 658 \$	5
Dépenses en immobilisations corporelles	(548)	(528)	4	(1 537)	(1 435)	7
Intérêts sur la dette à long terme, après inscription à l'actif	(173)	(171)	1	(524)	(490)	7
Flux de trésorerie disponibles avant impôt¹⁾	620	589	5	1 765	1 733	2
Impôt sur le résultat en trésorerie	(114)	(28)	n. s.	(326)	(123)	165
Flux de trésorerie disponibles après impôt¹⁾	506 \$	561 \$	(10)	1 439 \$	1 610 \$	(11)

¹⁾ Les flux de trésorerie disponibles avant impôt s'entendent du résultat d'exploitation ajusté diminué des dépenses d'immobilisations corporelles et des intérêts sur la dette à long terme (après l'inscription à l'actif). Les flux de trésorerie disponibles après impôt s'entendent des flux de trésorerie disponibles avant impôt diminués de l'impôt sur le résultat en trésorerie. Ces mesures ne sont pas définies aux termes des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour de plus amples renseignements.

Les flux de trésorerie disponibles avant impôt ont connu une hausse de 5 % pour le trimestre considéré comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance du résultat d'exploitation ajusté, contrebalancée par les augmentations au titre des dépenses en immobilisations corporelles.

Situation financière

Au 30 septembre 2013, nous disposons de liquidités d'environ 3,1 milliards de dollars, comparativement à 3,1 milliards de dollars au 31 décembre 2012, lesquelles se répartissaient comme suit au 30 septembre 2013 :

- un montant de 844 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;
- une facilité de crédit bancaire non confirmée de 2,0 milliards de dollars;
- un financement de 250 millions de dollars confirmé en vertu de notre programme de titrisation des débiteurs de 900 millions de dollars.

Au 30 septembre 2013, notre coût moyen pondéré du financement, y compris les emprunts à court terme, représentait 5,61 %, contre 6,06 % au 30 septembre 2012. Cette baisse du taux moyen rend essentiellement compte des émissions de titres d'emprunt ayant eu lieu en mars 2013 à des taux favorables relativement au taux des autres dettes impayées et de la dette remboursée.

Il y a lieu de se reporter aux notes 17 et 19 afférentes aux états financiers consolidés audités annuels de 2012, ainsi qu'à la note 11 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2013 pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments d'emprunt à long terme.

Au 30 septembre 2013, les notes de crédit attribuées aux billets de premier rang et aux débetures de RCI en circulation étaient les suivantes :

- Standard and Poor's Rating Service – BBB+ avec perspectives stables
- Fitch Ratings – BBB+ avec perspectives stables
- Moody's – Baa1 avec perspectives stables

Gestion des risques financiers

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des dérivés liés à la dette pour couvrir le risque de change lié aux obligations au titre du principal et des intérêts sur notre dette à long terme libellée en dollars américains.

Avec prise d'effet le 6 mars 2013, nous avons résilié un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains de dérivés liés à la dette qui devaient venir à échéance en 2018. Ces dérivés couvraient des billets de premier rang d'un montant de 350 millions de dollars américains venant à échéance en 2038 (les « billets de 2038 ») à des fins économiques, mais n'étaient pas désignés comme des couvertures efficaces à des fins comptables. Pour remplacer ces dérivés liés à la dette, nous avons conclu de nouveaux dérivés liés à la dette qui viendront à échéance en 2038 d'un montant notionnel total de 350 millions de dollars américains pour couvrir à des fins économiques et comptables la totalité du risque de change lié aux obligations relatives au principal et aux intérêts sur les billets de 2038.

Avec prise d'effet le 7 mars 2013, nous avons conclu des dérivés liés à la dette d'un montant de 1,0 milliard de dollars américains pour couvrir le risque de change à des fins comptables et économiques pour la totalité des obligations au titre du principal et des intérêts sur les billets de mars 2023 et de mars 2043. Ces dérivés liés à la dette ont pour effet de :

- convertir le montant total de principal de 500 millions de dollars américains des billets de mars 2023 portant intérêt à un taux nominal fixe de 3,0 % en un montant notionnel total de 515 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 3,6 %;
- convertir le montant total de principal de 500 millions de dollars américains des billets de mars 2043 portant intérêt à un taux nominal fixe de 4,5 % en un montant notionnel total de 515 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 4,6 %.

Parallèlement au remboursement de nos billets de premier rang à 6,25 % de 356 millions de dollars (350 millions de dollars américains), les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance, ce qui a donné lieu à un paiement net total d'environ 104 millions de dollars relativement au règlement de ces dérivés liés à la dette.

Avec prise d'effet le 27 septembre 2013, nous avons résilié un montant notionnel total de 1 075 millions de dollars américains de dérivés liés à la dette initiaux qui devaient venir à échéance en 2014 et 2015 et avons conclu de nouveaux dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1 075 millions de dollars américains en nous fondant sur les taux de change en vigueur sur le marché. Toutes les autres modalités des nouveaux dérivés liés à la dette sont les mêmes que celles des dérivés liés à la dette initiaux. Par suite de la résiliation des dérivés liés à la dette initiaux, nous avons versé un montant de 263 millions de dollars canadiens, soit la juste valeur du passif relatif aux dérivés liés à la dette initiaux.

Au 30 septembre 2013, nous avons une dette à long terme libellée en dollars américains totalisant 4,9 milliards de dollars américains, couverte en totalité à des fins économiques et comptables contre le risque de change au titre des obligations relatives au principal et aux intérêts.

Avec prise d'effet le 25 septembre 2013, dans le cadre de l'émission des billets d'octobre 2023 et des billets d'octobre 2043, nous avons conclu des dérivés liés à la dette d'un montant notionnel total de 1,5 milliard de dollars américains couvrant à des fins économiques et comptables la totalité du risque de change au titre des obligations relatives au principal et aux intérêts sur les billets d'octobre 2023 et les billets d'octobre 2043. Ces dérivés liés à la dette ont pour effet de :

- convertir le montant total de principal de 850 millions de dollars américains des billets d'octobre 2023 portant intérêt à un taux nominal fixe de 4,1 % en un montant notionnel total de 877 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 4,6 %;
- convertir le montant total de principal de 650 millions de dollars américains des billets d'octobre 2043 portant intérêt à un taux nominal fixe de 5,45 % en un montant notionnel total de 671 millions de dollars canadiens portant intérêt à un taux moyen pondéré fixe de 5,6 %.

Contrats de change à terme

Nous avons recours aux contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à certaines dépenses prévues (les « dérivés liés aux dépenses »).

Au cours du trimestre, nous avons :

- conclu des dérivés liés aux dépenses d'un montant notionnel totalisant 760 millions de dollars américains venant à échéance de janvier 2014 à décembre 2014 inclusivement à un taux moyen de 1,0376 dollar canadien pour un dollar américain;
- réglé des dérivés liés aux dépenses d'un montant notionnel total de 135 millions de dollars américains pour un montant de 134 millions de dollars canadiens.

Au 30 septembre 2013, nous avons des dérivés liés aux dépenses d'un montant de 1,035 million de dollars américains venant à échéance entre octobre 2013 et décembre 2014, la totalité desquels sont admissibles et ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions

Nous avons recours aux dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions pour couvrir le risque de fluctuation des cours des actions de catégorie B de RCI attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions (les « dérivés liés aux capitaux propres »).

Au premier trimestre de 2013, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un prix moyen pondéré de 50,37 \$. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables et, par conséquent, nous comptabilisons toute variation de leur juste valeur en tant que charge au titre de la rémunération fondée sur des actions et contrebalançons en partie l'incidence des fluctuations du cours des actions de catégorie B de RCI contenues dans la valeur accumulée du passif au titre de la rémunération fondée sur des actions lié aux programmes de rémunération fondée sur des actions.

Évaluation des dérivés à la valeur de marché

Nous comptabilisons nos dérivés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, conformément aux IFRS.

	Au 30 septembre 2013			
	Montant notionnel en dollars américains	Taux de change	Montant notionnel en dollars canadiens	Juste valeur
(en millions de dollars, sauf les taux de change)				
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
À l'actif	2 125 \$	1,0252	2 178 \$	87 \$
Au passif	4 255	1,0544	4 486	(181)
Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette				(94)
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
Au passif				(35)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
À l'actif	623	1,0094	629	17
Au passif	412	1,0417	429	(1)
Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché				(113) \$

Dette nette ajustée

La dette nette ajustée représente le total de la dette à long terme, des passifs nets au titre des dérivés liés à la dette et des emprunts à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

(en millions de dollars)	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Dette à long terme ^{1), 2)}	11 678 \$	10 858 \$
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette ²⁾	94	524
Emprunts à court terme	650	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(844)	(213)
Dette nette ajustée ³⁾	11 578 \$	11 169 \$

¹⁾ Avant la diminution de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition et des coûts de transaction différés.

²⁾ Tient compte de la partie courante et de la partie non courante.

³⁾ La dette nette ajustée est une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour de plus amples renseignements.

Actions ordinaires en circulation

	30 septembre 2013	30 septembre 2012
Actions ordinaires¹⁾		
De catégorie A avec droit de vote	112 462 014	112 462 014
De catégorie B sans droit de vote	403 307 022	402 785 156
Total des actions ordinaires	515 769 036	515 247 170
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	6 820 172	9 438 522
Options en circulation exerçables	4 419 100	4 531 564

¹⁾ Les détenteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote de RCI ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister, mais, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers sur lesquels nos actions sont cotées et négociées, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou des actes constitutifs de RCI ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes des actes constitutifs de RCI. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories, les modalités de l'offre faite aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote peuvent différer de celles de l'offre faite aux détenteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote.

Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2012 pour obtenir un résumé de nos principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, lesquels sont également présentés aux notes 17, 19 et 26 afférentes à nos états financiers consolidés audités annuels pour 2012.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion 2012, depuis le 31 décembre 2012.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 14 février 2013 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2012. Les principales modifications concernant la réglementation survenues depuis la publication dudit rapport de gestion sont présentées ci-dessous.

Consultation sur le Cadre politique et technique pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile

En mars 2013, Industrie Canada a publié le *Cadre de délivrance de licences pour les services mobiles à large bande (SMLB) – bande de 700 MHz*.

Les principaux éléments à noter sont les suivants :

- Industrie Canada a confirmé que son cadre politique et technique entourant les enchères du spectre de 700 MHz est essentiellement le même que celui proposé dans son document de consultation daté du 14 mars 2012.
- L'enchère sera menée selon une structure d'enchères combinatoires au cadre (« format ECC »), dans le cadre de laquelle les soumissions sont déposées pour les ensembles de licences d'utilisation du spectre plutôt qu'en fonction de la structure de soumissions d'enchères ascendantes à rondes multiples simultanées (« EARMS ») employée auparavant pour les soumissions de licences individuelles.
- Les entités associées peuvent déposer des demandes de soumissions individuellement et demander à ce que le plafond des enchères soit appliqué sur une base individuelle. Ces soumissionnaires doivent démontrer qu'ils « prévoient dispenser activement et indépendamment les services » dans la zone de licence visée pour la durée des plafonds d'enchères (cinq ans après l'octroi des licences).

L'enchère devait commencer le 19 novembre 2013. En juin 2013, Industrie Canada a reporté la date limite d'inscription au 17 septembre 2013 et l'enchère, au 14 janvier 2014. Rogers a présenté son inscription le 17 septembre 2013 afin de prendre part à l'enchère.

Politique en matière d'itinérance et de partage des pylônes d'antenne

En mars 2013, Industrie Canada a publié les *Cadres révisés d'itinérance obligatoire et de partage obligatoire des pylônes d'antennes et des emplacements*, en conclusion de la consultation amorcée en 2012. Les principaux éléments à noter sont les suivants :

- Industrie Canada a confirmé que les propositions sont essentiellement les mêmes que celles présentées dans son document de consultation de 2012.
- Avec prise d'effet immédiate, tous les titulaires de licences sont autorisés à déposer des demandes d'itinérance auprès d'autres titulaires de licences.
- La période de négociation des ententes a été réduite de 90 jours à 60 jours, après quoi l'arbitrage aux termes des règles d'Industrie Canada commencera.
- Les règles sur le transfert ininterrompu ne changent pas : le transfert ininterrompu n'est pas obligatoire.

Consultation concernant le transfert, la division et la subordination des licences d'utilisation du spectre

En mars 2013, Industrie Canada a publié la *Consultation sur les aspects à prendre en compte concernant le transfert, la division et la subordination des licences d'utilisation du spectre*. La consultation est conçue dans le but de clarifier le processus d'examen des demandes de transfert des licences d'utilisation du spectre employé par Industrie Canada; plus particulièrement, afin de déterminer les critères qu'elle prend en compte et le processus qu'elle utilise lors de l'examen des demandes de transfert de licences d'utilisation du spectre. Nous avons fait connaître nos commentaires au début avril et avons soumis nos réponses aux observations reçues début mai.

En juin 2013, Industrie Canada a publié son *Cadre portant sur le transfert, la division et la subordination des licences de spectre mobile commercial*. Le cadre établit les critères qu'Industrie Canada prendra en compte, ainsi que les processus qu'elle appliquera dans le cadre de son examen des transferts des licences d'utilisation du spectre, y compris dans le cas de transferts prospectifs pouvant survenir relativement à des options et à des conventions. Les principaux éléments à noter sont les suivants :

- Industrie Canada procédera à l'examen de toutes les demandes de transfert de licences d'utilisation du spectre et celles qui feraient place à une concentration du spectre indésirable – et diminueraient par le fait même la concurrence – ne seront pas acceptées. Les décisions seront prises au cas par cas et seront rendues publiques afin d'en augmenter la transparence.
- Les titulaires de licences doivent demander un examen dans les 15 jours suivant la conclusion de toute convention pouvant donner lieu à un transfert prospectif. Industrie Canada procédera à l'examen de la convention comme si le transfert de licence susceptible d'en découler avait été effectué.
- Ce calendrier ne s'applique pas aux conventions conclues avant la publication du cadre, ce qui signifie que les conventions relatives au spectre conclues avec Shaw et Quebecor ne seront pas assujetties à un examen immédiat en vertu du cadre avant 2014.

Le code sur les services sans fil du CRTC

En juin 2013, le CRTC a publié son *Code sur les services sans fil*. Les principaux éléments à noter sont les suivants :

- Le code établit de nombreuses nouvelles obligations pour les fournisseurs de services sans fil, dont des plafonds au titre des services d'itinérance, des exigences en matière de déverrouillage des appareils et des exigences visant les principales modalités du contrat. Il établit également des règles en matière de subvention de l'appareil et des frais de résiliation anticipée.
- En vertu du code, si un client met fin à un contrat avant la fin de son engagement, les fournisseurs peuvent uniquement facturer le solde de la subvention de l'appareil reçue, laquelle est réduite d'un montant équivalent chaque mois sur une période maximale de 24 mois. Dans les faits, cela limite la durée des contrats à deux ans.
- Le code s'appliquera à tous les contrats conclus après le 2 décembre 2013.
- À compter du 3 juin 2015, le code s'appliquera à tous les contrats, peu importe la date à laquelle ils ont été conclus, ce qui signifie qu'il s'appliquera rétroactivement aux contrats de trois ans conclus entre le 3 juin 2012 et le 2 décembre 2013. Toute personne concluant un contrat de trois ans entre le 3 juin 2012 et le 2 décembre 2013 pourrait par conséquent annuler son contrat sans rembourser la totalité de la subvention obtenue. Nous sommes d'avis que le CRTC ne dispose pas du pouvoir requis pour imposer une telle disposition et, le 2 juillet 2013, Rogers, BCE, TELUS, MTS et Sasktel ont porté en appel la disposition du code portant sur la rétroactivité.

Examen par le CRTC de la tarification des services d'accès Internet de gros et de la facturation à l'utilisation

En février 2013, le CRTC a fait connaître sa décision concernant sept examens et demandes diverses portant sur les prix des services Internet de gros réglementés. Le CRTC a augmenté la tarification de gros qui est facturée aux revendeurs. Cette hausse est toutefois moindre que celle que nous avons demandée.

Demande d'information du CRTC à l'égard de l'itinérance sans fil au Canada et aux États-Unis

En août 2013, tous les fournisseurs de services sans fil canadiens ont reçu une lettre du CRTC leur demandant de l'information au sujet de leurs tarifs, de leurs produits et de leurs conventions pour les services d'itinérance de gros et de détail au Canada et aux États-Unis. Nous avons présenté notre réponse au CRTC le 27 septembre 2013. La lettre du CRTC stipulait notamment ce qui suit : « les données requises permettront au Conseil de disposer de renseignements sur les services d'itinérance sans fil et d'évaluer leur impact sur la compétitivité de l'industrie canadienne des services sans fil et les choix offerts aux Canadiens. »

Examen des services de gros par le CRTC

En octobre 2013, le CRTC a commencé l'examen prévu de sa décision rendue il y a cinq ans, en mars 2008, à l'égard des services essentiels de télécommunications. L'examen se terminera par une audience publique au mois d'octobre 2014.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Les risques et les incertitudes qui avaient une incidence sur nos activités en date du 14 février 2013 sont présentés dans notre rapport de gestion annuel de 2012. Les changements importants survenus depuis cette date en matière de réglementation et susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont les suivants :

- La décision du CRTC d'appliquer le Code sur les services sans fil, qui devrait avoir pour effet, entre autres choses, de contraindre les fournisseurs de services sans fil canadiens à offrir des contrats de service de deux ans plutôt que des contrats de trois ans. Ce changement pourrait faire augmenter notre coût d'acquisition et de fidélisation de la clientèle et accroître le taux d'attrition des abonnés.
- La nouvelle politique d'Industrie Canada concernant le transfert des licences d'utilisation du spectre, combinée à la législation de 2012 autorisant la propriété étrangère des fournisseurs de services sans fil détenant moins de 10 % des parts de marché, lesquelles pourraient rendre plus difficile l'acquisition de spectre additionnel par les fournisseurs de services titulaires, y compris la conclusion de nos conventions annoncées au préalable avec Shaw et Vidéotron, tout en rendant plus abordable l'accès au marché des services sans fil canadien pour les fournisseurs de services étrangers. Cela pourrait avoir pour effet d'intensifier la concurrence dans le secteur canadien des services sans fil.
- Le spectre radio est l'un des actifs fondamentaux essentiels pour exercer des activités dans le secteur des services sans fil. La capacité de Rogers à continuer d'offrir les services actuels et à les améliorer dépend, entre autres choses, d'un accès continu au spectre et du déploiement adéquat de celui-ci, ce qui comprend à la fois la capacité de renouveler les licences d'utilisation du spectre existantes et d'acquérir de nouvelles licences d'utilisation du spectre. Si Rogers ne peut acquérir et conserver les licences d'utilisation du spectre nécessaires, elle pourrait ne pas être en mesure de continuer à offrir et à améliorer les services actuels, ni de déployer de nouveaux services en temps utile, notamment en ce qui concerne l'offre de débits de données concurrentiels recherchés par les clients. Par conséquent, notre capacité à attirer et à fidéliser la clientèle pourrait subir une incidence défavorable significative. En outre, l'incapacité d'acquérir et de conserver des licences d'utilisation du spectre pourrait avoir une incidence sur les niveaux de qualité au sein du réseau et entraîner une hausse des dépenses d'investissement en raison de la densification du réseau et des autres mises à niveau connexes du réseau.

Mise à jour sur les règlements de litiges

En août 2004, une poursuite a été entreprise en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés. En septembre 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale. Aux termes d'un tel recours collectif avec option d'adhésion, les clients concernés à l'extérieur de la Saskatchewan devaient suivre des étapes précises pour participer à la poursuite. En février 2008, notre requête visant la suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans nos contrats de service sans fil a été acceptée et la Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En août 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. En décembre 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure. La Cour d'appel de la Saskatchewan a rejeté l'appel de la Société au sujet de la certification du recours collectif de 2007 et l'autorisation d'en appeler auprès de la Cour suprême du Canada a été refusée en juin 2012. En décembre 2012, les demandeurs ont présenté une autre demande pour prolonger la période d'appel de la décision de la Cour de la Saskatchewan quant à l'option d'adhésion.

En mars 2013, la Cour d'appel de la Saskatchewan a rejeté la demande visant à prolonger le délai d'appel de la décision de la Cour de la Saskatchewan à l'égard de l'option d'adhésion. En avril 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. La Cour a ordonné, en décembre 2009, la suspension conditionnelle de cette demande d'ordonnance, car elle constitue un abus de procédures. En août 2013, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. Nous n'avons comptabilisé aucun passif à l'égard de cette éventualité.

En décembre 2011, une poursuite en vertu de la *Class Proceedings Act* de la Colombie-Britannique a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système perçus par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. La procédure comporte notamment des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent des dommages indéterminés et la restitution. Nous n'avons comptabilisé aucun passif à l'égard de cette éventualité.

En juillet 2013, une poursuite a été intentée en vertu de la *Class Proceedings Act* de la Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. La réclamation a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Nous n'avons comptabilisé aucun passif à l'égard de cette éventualité.

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. À la lumière de l'information dont la Société dispose actuellement, la direction est d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur la situation financière ou sur les résultats opérationnels consolidés de la Société. Si l'éventualité de notre responsabilité devenait envisageable, nous comptabiliserions une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait et une telle provision pourrait être significative en regard de notre situation financière et de nos résultats opérationnels consolidés.

Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel 2012, y compris nos états financiers consolidés audités annuels de 2012 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels. Pour la période de neuf mois, aucun changement n'est survenu dans les principales méthodes et estimations comptables.

Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes au 1^{er} janvier 2013. Aucune d'entre elles n'a eu une incidence significative sur les périodes antérieures.

- l'IAS 19, *Avantages du personnel* (2011), en sa version modifiée. Cette norme modifie la façon dont sont déterminés les produits et les charges relativement aux régimes à prestations définies. Elle élimine la notion de rendement des actifs du régime et de coût financier (ou produits) et la remplace par le coût financier net calculé en multipliant le taux d'actualisation par le passif (ou l'actif) net. Le coût financier net tient compte de la modification du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies au cours d'une période par suite des cotisations et des prestations versées.
- l'IFRS 11, *Partenariats*. Cette norme a modifié la méthode de comptabilisation des intérêts que nous détenons dans des partenariats. Nous classons désormais les intérêts que nous détenons dans des partenariats en tant qu'entreprises communes ou coentreprises, que nous comptabilisons respectivement selon la méthode de la consolidation proportionnelle et la méthode de la mise en équivalence. Le classement d'un partenariat dépend de nos droits sur ses actifs et obligations au titre de ses passifs. Nous tenons compte de la structure des partenariats, de la forme juridique de tout véhicule distinct, des accords contractuels et d'autres faits et circonstances.

Nous avons été tenus d'adopter les normes suivantes le 1^{er} janvier 2013 ou par la suite. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 27, *États financiers individuels*
- IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Il y a lieu de se reporter à notre rapport annuel 2012, ainsi qu'à nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes pour le troisième trimestre de 2013 pour de plus amples renseignements.

Récentes prises de position en comptabilité

Nous n'avons pas encore adopté toutes les normes, interprétations et modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel 2012 ainsi qu'à nos états financiers consolidés audités annuels de 2012 et aux notes y afférentes pour de plus amples renseignements.

Contrôles et procédures

Aucun changement n'est survenu dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du troisième trimestre de 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence significative sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Fluctuations saisonnières

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison des fluctuations saisonnières touchant chacun de nos secteurs d'activités. Cela signifie que les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur.

Les activités de Sans-fil, de Cable, de SAR et de Media comportent des aspects saisonniers particuliers à chacun de ces secteurs. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs d'activité, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de 2012 de la Société.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de nos stratégies à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2012 et dans le présent rapport de gestion trimestriel. Nous estimons que ces indicateurs clés de performance nous permettent de mesurer adéquatement notre performance par rapport à notre stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de nos pairs et de nos concurrents. Ces indicateurs comprennent les suivants :

- les produits tirés des réseaux et les PMPA;
- les nombres d'abonnés et les taux d'attrition des abonnés;
- les charges opérationnelles;
- le coût des ventes de matériel;
- la prédominance du capital.

Mesures conformes aux PCGR additionnelles

Nous présentons le bénéfice opérationnel à titre de mesure conforme aux PCGR additionnelle dans notre compte consolidé de résultat. Le bénéfice opérationnel est défini comme les produits, déduction faite des charges opérationnelles, dont les frais de restructuration, les coûts d'acquisition et autres charges et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme présenté à notre compte consolidé de résultat. Nous considérons que le bénéfice opérationnel est représentatif des activités qui seraient normalement considérées comme des activités opérationnelles de la Société. Nous sommes d'avis que le bénéfice opérationnel fournit de l'information pertinente pouvant être utilisée afin d'évaluer la performance consolidée de la Société et, par conséquent, qu'il offre de l'information pertinente aux investisseurs.

Mesures non conformes aux PCGR

Le résultat d'exploitation ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les montants « après ajustement » énumérés ci-dessous sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures comprennent :

- le résultat d'exploitation ajusté et les marges connexes;
- le résultat net ajusté;
- le résultat par action de base et dilué ajusté;
- les flux de trésorerie disponibles avant impôt et après impôt;
- la dette nette ajustée

Ces mesures n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS. En conséquence, elles ne peuvent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures sont également utilisées par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateurs de notre performance opérationnelle et de notre capacité à contracter ou à rembourser des emprunts, et à titre de mesure d'évaluation des sociétés œuvrant dans le secteur des télécommunications. Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre ces mesures non conformes aux PCGR et la mesure la plus comparable établie conformément aux IFRS.

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Résultat d'exploitation ajusté

Le terme résultat d'exploitation ajusté n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons le résultat d'exploitation ajusté comme le bénéfice opérationnel avant la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, la perte de valeur des actifs et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Nous utilisons le résultat d'exploitation ajusté pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard de l'exploitation courante des activités et de la capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le résultat d'exploitation ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Le résultat d'exploitation ajusté est également une des composantes du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. La mesure financière la plus comparable en IFRS est le bénéfice opérationnel. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le bénéfice opérationnel et le résultat d'exploitation ajusté.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice opérationnel	819 \$	818 \$	2 309 \$	2 190 \$
Ajouter (déduire):				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	477	437	1 390	1 366
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	7	26	66	20
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	38	7	61	82
Résultat d'exploitation ajusté	1 341 \$	1 288 \$	3 826 \$	3 658 \$

Résultat net ajusté et résultat par action de base et dilué ajusté

Les termes résultat net ajusté et résultat par action de base et dilué ajusté n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons le résultat net ajusté comme le bénéfice net avant la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les pertes liées aux remboursements sur la dette à long terme, la dépréciation d'actifs, le profit sur la distribution du spectre, le profit sur la vente de TVtropolis et l'incidence fiscale connexe des éléments précédents ainsi que les modifications apportées au taux d'impôt prévu par la loi. Nous utilisons le résultat net ajusté et le résultat par action ajusté, entre autres mesures, pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient possiblement fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. Les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables sont le résultat net et le résultat par action. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le résultat net et le résultat net ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 203 \$
Ajouter (déduire) :				
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	7	26	66	20
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	38	7	61	82
Profit sur la vente de TVtropolis	–	–	(47)	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(8)	(4)	(25)	(26)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	–	8	54
Résultat net ajusté	501 \$	495 \$	1 412 \$	1 333 \$

Flux de trésorerie disponibles

Les termes flux de trésorerie disponibles avant impôt et flux de trésorerie disponibles après impôt n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles avant impôt comme le résultat d'exploitation ajusté déduction faite des dépenses en immobilisations corporelles et de la charge d'intérêts sur la dette à long terme (après inscription à l'actif). Les flux de trésorerie disponibles après impôt représentent les flux de trésorerie disponibles avant impôt déduction faite de l'impôt sur le résultat en trésorerie payé. Nous considérons que les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur important de la solidité et de la performance financière de notre entreprise puisqu'ils font état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. La mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable est les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles. Le tableau suivant établit le rapprochement entre les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles et les flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 052 \$	1 146 \$	2 918 \$	2 753 \$
Ajouter (déduire) :				
Dépenses en immobilisations corporelles	(548)	(528)	(1 537)	(1 435)
Charge d'intérêts sur la dette à long terme après inscription à l'actif	(173)	(171)	(524)	(490)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	38	7	61	82
Impôt sur le résultat en trésorerie	114	28	326	123
Intérêts payés	268	223	615	555
Autres ajustements	(131)	(116)	(94)	145
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	620	589	1 765	1 733
Impôt sur le résultat en trésorerie	(114)	(28)	(326)	(123)
Flux de trésorerie disponibles après impôt	506 \$	561 \$	1 439 \$	1 610 \$

Dette nette ajustée

Le terme dette nette ajustée n'a pas de signification normalisée conformément aux IFRS et est par le fait même peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous définissons la dette nette ajustée comme la dette à long terme avant les coûts de transaction différés majorée des dérivés liés à la dette et des emprunts à court terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous utilisons la dette nette ajustée pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile aux investisseurs et aux analystes pour analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et pour évaluer divers ratios d'endettement en tant que mesures de la performance. La mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant établit le rapprochement entre la dette à long terme et la dette nette ajustée.

(en millions de dollars)	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Dette à long terme	10 469 \$	10 441 \$
Partie courante de la dette à long terme	1 133	348
	11 602	10 789
Ajouter (déduire) :		
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette	94	524
Coûts de transaction différés	76	69
Emprunts à court terme	650	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(844)	(213)
Dette nette ajustée	11 578 \$	11 169 \$

Calcul du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action; en millions pour les nombres d'actions en circulation)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Résultat par action de base ajusté				
Résultat net ajusté	501 \$	495 \$	1 412 \$	1 333 \$
Divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	515	515	520
Résultat par action de base ajusté	0,97 \$	0,96 \$	2,74 \$	2,56 \$
Résultat par action dilué ajusté				
Résultat net ajusté	501 \$	495 \$	1 412 \$	1 333 \$
Divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	517	518	518	523
Résultat par action dilué ajusté	0,97 \$	0,96 \$	2,73 \$	2,55 \$
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 203 \$
Bénéfice net	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Divisés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	515	515	520
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	0,90 \$	0,90 \$	2,62 \$	2,31 \$
Bénéfice de base par action	0,90 \$	0,90 \$	2,62 \$	2,25 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 203 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	–	–	–	–
Bénéfice net dilué des activités poursuivies	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 203 \$
Bénéfice net	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	–	–	–	–
Bénéfice net dilué	464 \$	466 \$	1 349 \$	1 171 \$
Divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	517	518	518	523
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,90 \$	0,90 \$	2,60 \$	2,30 \$
Bénéfice dilué par action	0,90 \$	0,90 \$	2,60 \$	2,24 \$

Information additionnelle

Sommaire des résultats financiers consolidés trimestriels

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison des fluctuations saisonnières touchant chacun de nos secteurs d'activités. Cela signifie que les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Il y a lieu de se reporter à notre rapport annuel 2012 pour obtenir une analyse du caractère saisonnier de nos activités.

Le tableau présenté ci-après présente nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, la dette nette ajustée, le résultat par action de base et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles avant et après impôt ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2013			2012				2011
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits opérationnels								
Sans-fil	1 846 \$	1 813 \$	1 760 \$	1 920 \$	1 889 \$	1 765 \$	1 706 \$	1 826 \$
Cable	873	870	861	852	838	843	825	838
SAR	93	90	93	88	86	90	87	93
Media	440	470	341	434	392	440	354	428
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(28)	(31)	(28)	(33)	(29)	(32)	(29)	(30)
Total des produits opérationnels	3 224	3 212	3 027	3 261	3 176	3 106	2 943	3 155
Résultat d'exploitation ajusté								
Sans-fil	875	821	765	687	843	796	737	670
Cable	425	431	429	421	403	403	378	403
SAR	29	25	23	27	22	22	18	20
Media	55	64	(7)	75	50	79	(14)	44
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(43)	(35)	(31)	(34)	(30)	(24)	(25)	(36)
Résultat d'exploitation ajusté¹⁾	1 341	1 306	1 179	1 176	1 288	1 276	1 094	1 101
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions	(7)	(1)	(58)	(57)	(26)	12	(6)	(34)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	(38)	(14)	(9)	(10)	(7)	(33)	(42)	(20)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(477)	(463)	(450)	(453)	(437)	(466)	(463)	(454)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	(80)	—	—	—	—
Bénéfice opérationnel	819	828	662	576	818	789	583	593
Charges financières	(180)	(185)	(181)	(176)	(169)	(159)	(160)	(158)
Autres produits (charges)	(3)	60	10	241	(6)	7	8	(3)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	636	703	491	641	643	637	431	432
Charge d'impôt sur le résultat	(172)	(171)	(138)	(112)	(177)	(224)	(107)	(97)
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	413 \$	324 \$	335 \$
Perte découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	—	(13)	(19)	(8)
Bénéfice net	464 \$	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	400 \$	305 \$	327 \$
Bénéfice par action des activités poursuivies								
De base	0,90 \$	1,03 \$	0,69 \$	1,03 \$	0,90 \$	0,79 \$	0,62 \$	0,63 \$
Dilué	0,90 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,02 \$	0,90 \$	0,77 \$	0,61 \$	0,63 \$
Bénéfice par action								
De base	0,90 \$	1,03 \$	0,69 \$	1,03 \$	0,90 \$	0,77 \$	0,58 \$	0,61 \$
Dilué	0,90 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,02 \$	0,90 \$	0,75 \$	0,57 \$	0,61 \$
Bénéfice net	464 \$	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	400 \$	305 \$	327 \$
Perte découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	—	13	19	8
Bénéfice net des activités poursuivies	464 \$	532 \$	353 \$	529 \$	466 \$	413 \$	324 \$	335 \$
Ajouter (déduire)								
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	7	1	58	57	26	(12)	6	34
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	38	14	9	10	7	33	42	20
Dépréciation d'actifs	—	—	—	80	—	—	—	—
Profit sur la vente de placements	—	(47)	—	(233)	—	—	—	—
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(8)	(11)	(6)	12	(4)	(10)	(12)	(11)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	—	8	—	—	—	54	—	(28)
Résultat net ajusté¹⁾	501 \$	497 \$	414 \$	455 \$	495 \$	478 \$	360 \$	350 \$
Résultat par action ajusté tiré des activités poursuivies¹⁾								
De base	0,97 \$	0,97 \$	0,80 \$	0,88 \$	0,96 \$	0,92 \$	0,69 \$	0,66 \$
Dilué	0,97 \$	0,96 \$	0,80 \$	0,88 \$	0,96 \$	0,91 \$	0,68 \$	0,66 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	548 \$	525 \$	464 \$	707 \$	528 \$	458 \$	449 \$	653 \$
Flux de trésorerie disponibles avant impôt ¹⁾	620 \$	602 \$	543 \$	296 \$	589 \$	656 \$	488 \$	289 \$
Flux de trésorerie disponibles après impôt ¹⁾	506 \$	505 \$	428 \$	39 \$	561 \$	633 \$	416 \$	207 \$
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 052 \$	1 061 \$	805 \$	668 \$	1 146 \$	1 079 \$	528 \$	1 025 \$

¹⁾ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base et dilué ajusté, les flux de trésorerie disponibles avant impôt et les flux de trésorerie disponibles après impôt sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR établies dans chaque cas en vertu des IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir un rapprochement de ces mesures qui n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Transactions entre parties liées

Dans certains cas, nous avons conclu certaines transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de Rogers. Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et font l'objet d'un examen par le comité d'audit de notre conseil d'administration.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Paiement au titre de services juridiques et de services d'impression et commissions versées sur les primes d'assurance	12 \$	10 \$	33 \$	30 \$

Nous avons également conclu certaines transactions avec notre actionnaire détenant le contrôle et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci pendant les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2013 et 2012 ont été inférieurs à 1 million de dollars.

Garants de la dette à long terme

Nos titres d'emprunt publics en circulation, ainsi que nos facilités de crédit bancaire et dérivés en cours sont des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de Rogers Communications Partnership, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des résultats financiers consolidés de RCI, de Rogers Communications Partnership, et de nos filiales non garanties. Nous utilisons la méthode de la mise en équivalence pour les participations dans des filiales.

Trimestres clos les 30 septembre (non audité)	RCI ^{1), 2)}		RCP ^{1), 2)}		Filiales non garantes ^{1), 2)}		Ajustements de consolidation ^{1), 2)}		Totaux	
	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.	30 sept.
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
(en millions de dollars)										
Données sélectionnées tirées des comptes de résultat										
Produits	4 \$	2 \$	2 784 \$	2 809 \$	476 \$	404 \$	(40) \$	(39) \$	3 224 \$	3 176 \$
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(53)	(46)	864	845	20	34	(12)	(15)	819	818
Bénéfice net (perte nette)	464	466	857	849	48	205	(905)	(1 054)	464	466
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (non audité)										
(en millions de dollars)										
Données sélectionnées tirées des comptes de résultat										
Produits	9 \$	2 \$	8 245 \$	8 114 \$	1 326 \$	1 222 \$	(117) \$	(113) \$	9 463 \$	9 225 \$
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(151)	(101)	2 457	2 275	57	66	(54)	(50)	2 309	2 190
Bénéfice net (perte nette)	1 349	1 171	2 438	2 244	480	601	(2 918)	(2 845)	1 349	1 171
À la clôture des périodes (non audité)										
(en millions de dollars)										
Données sélectionnées tirées des bilans à la clôture de la période										
Actifs courants	2 500 \$	1 682 \$	10 367 \$	8 209 \$	2 228 \$	1 905 \$	(12 312) \$	(9 575) \$	2 783 \$	2 221 \$
Actifs non courants	31 492	27 388	12 458	12 232	10 517	6 642	(35 753)	(28 865)	18 714	17 397
Passifs courants	13 810	9 717	2 729	2 776	1 539	1 129	(13 786)	(10 620)	4 292	3 002
Passifs non courants	12 157	12 082	429	438	270	179	(156)	149	12 700	12 848

¹⁾ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCP n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens de la législation applicable aux valeurs mobilières, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvés par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Information et énoncés prospectifs

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « prévisions » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais ne contiennent pas nécessairement tous ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos énoncés prospectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que nous jugeons raisonnables à l'heure actuelle, mais qui pourraient s'avérer incorrectes;
- ont été approuvés par la direction à la date du présent rapport de gestion.

Nos informations et énoncés prospectifs comprennent des objectifs et des prévisions liés aux éléments suivants, notamment :

- les produits
- le résultat d'exploitation ajusté
- les dépenses en immobilisations corporelles
- les paiements d'impôt en trésorerie
- les flux de trésorerie disponibles
- les paiements de dividendes
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent
- le coût d'acquisition de nouveaux abonnés et de déploiement de nouveaux services
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continus
- la croissance des nouveaux produits et services
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur les facteurs suivants, notamment :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur
- les taux de change en vigueur
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence
- la croissance du nombre d'abonnés
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition
- l'évolution de la réglementation gouvernementale
- le déploiement de la technologie
- la disponibilité des appareils
- le calendrier de lancement des nouveaux produits
- le coût du contenu et du matériel
- l'intégration des acquisitions
- la structure et la stabilité du secteur

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et nos énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont hors de notre contrôle, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable
- la conjoncture économique
- l'évolution technologique
- l'intégration des entreprises acquises
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications
- la modification de la réglementation
- les litiges et les questions fiscales
- l'intensité de la concurrence
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires

Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant du contrôle et des attentes ou connaissances actuelles de la Société. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, nos résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes. Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit juridique que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et le contexte liés à nos activités, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la section « Contexte opérationnel » du rapport de gestion annuel de 2012 qui comprend la rubrique « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société » et « Réglementation gouvernementale et évolution de la réglementation ». Notre rapport de gestion annuel de 2012 est disponible en ligne sur rogers.com/investors, sedar.com et sec.gov ou directement auprès de Rogers.

À propos de Rogers Communications Inc.

Rogers Communications est une société ouverte canadienne de premier plan diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services sans fil de communication et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision par câble, d'accès Internet à haute vitesse et de téléphonie aux particuliers et aux entreprises. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques.

Nous sommes inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site www.rogers.com/investors. L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

Relations avec les investisseurs

Bruce M. Mann
416.935.3532
bruce.mann@rci.rogers.com

Dan R. Coombes
416.935.3550
dan.coombes@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Terrie Tweddle
416.935.4727
terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats trimestriels avec la communauté financière se tiendra :

- le 24 octobre 2013
- à 8 h, heure de l'Est
- à l'adresse www.rogers.com/webcast

Une rediffusion sera présentée à l'adresse rogers.com/investors et sera accessible depuis la page Événements et présentations pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence.

Renseignements additionnels

Vous trouverez des renseignements additionnels à notre sujet, y compris, notre notice annuelle, sur notre site Web (rogers.com/investor), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov) ou en envoyant votre demande par courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites en question et d'autres sites mentionnés aux présentes ne fait pas partie du rapport de gestion.

Vous pouvez également visiter la page rogers.com/investors pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, notre présentation de rapports sur la responsabilité sociale et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

###